LE MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'YONNE

au fil de L'YONNE

www.lyonne.com

NUMÉRO 60 – JUILLET/AOÛT 2009

LA FILIÈRE BOIS
Des atouts économiques et écologiques

LE TOUR DE FRANCE
À SAINT-FARGEAU ET TONNERRE

l'Yonne
CONSEIL GÉNÉRAL

LES TEMPS FORTS DU MOIS

AUXERRE

➤ 2e Journée des maires du département

Le Président du Conseil Général a convié, jeudi 11 juin, à Auxerre Congrexpo, tous les maires du département, à *« une journée d'échanges afin de mieux travailler ensemble »*. Jean-Marie Rolland l'a indiqué : *« Au-delà des clivages partisans, il est important d'être ensemble capables de faire des propositions »*, dans un contexte économique qu'il a qualifié de *« difficile »*, alors que *« les Départements voient augmenter leurs charges et diminuer leurs recettes »*. Il a aussi rappelé que *« le lien qui unit la commune au Département est un maillon nécessaire qu'il est important de conserver »*. La 2e Journée des maires a été l'occasion de présenter l'aide aux communes : l'ADIL Info Énergie, la Charte environnementale, le service d'assistance technique aux communes en cours de création, le contrat de canton nouvelle version, l'Institut départemental de l'environnement et d'analyses, le RSA, les nouveaux emplois aidés...

VÉZELAY

➤ La « Der des Der » vue par Fernand Léger

Le musée Zervos à Vézelay présente son second accrochage temporaire de la saison 2009. Après l'exposition des œuvres des abstraits luministes de la collection, Serge Charchoune, Josef Sima, Arpad Szenès, ce dossier traite de la Guerre 1914-1918 ; la Grande Guerre vécue par Fernand Léger (1881-1955), un des artistes majeurs soutenu par les Cahiers d'Art. Des extraits de dix-huit lettres adressées à un compatriote dont il sollicite l'aide en vain ; seize dessins un peu frustes évoquant la précarité de l'existence d'êtres humains réduits à ramper dans une terre dévastée. Sobre et poignant. L'histoire de l'art cède le pas à l'histoire. Les lettres, photographies d'œuvres, livres rares exposés proviennent de la Bibliothèque Kandinsky, centre de recherche, et les dessins du Cabinet d'art graphique du Musée national d'art moderne au Centre Pompidou.

Jusqu'au 16 août, dans la Maison du Jardinier.
Musée Zervos, rue Saint-Étienne, 89450 Vézelay.
Tél. : 03 86 32 39 26.

VERMENTON

➤ Première école numérique rurale de France

La première école en France à bénéficier du programme de développement des Écoles numériques rurales, lancé le 31 mars dernier, est... icaunaise ! Le 19 mai à Vermenton, Yves Depouhon, maire de la commune et Jean-Michel Hibon, inspecteur d'académie, ont signé la première convention locale en présence du ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos et du président du Conseil Général Jean-Marie Rolland. Le programme des Écoles numériques rurales, doté de 50 millions d'euros grâce au plan de relance, a pour objectif d'équiper, cette année, 5 000 écoles situées dans des communes de moins de 2 000 habitants. Il suscite un fort intérêt de la part des élus et des équipes enseignantes. Xavier Darcos a salué l'engagement de tous les acteurs concernés par le développement du numérique pour l'enseignement dans le premier degré, notamment l'Association des maires ruraux de France avec qui le ministre a signé une convention de partenariat le 31 mars, l'Association des maires de France et le Conseil Général. L'école est équipée de bornes WiFi pour connecter le tableau blanc interactif et permettre l'utilisation d'ordinateurs portables.

YONNE

➤ Un dictionnaire et une calculatrice pour tous les élèves de 6e

Depuis 5 ans, le Conseil Général offre aux jeunes entrant en 6e – soit 4 700 jeunes dans les 33 collèges publics et les 4 collèges privés du département – un dictionnaire enrichi de pages icaunaises. Hormis 50 000 noms communs et propres, il contient, en son centre, un espace réservé aux informations du département : chiffres, tourisme, sport, information sur le fonctionnement du Conseil Général, personnalités de l'Yonne... *« L'idée est d'apporter aux jeunes des informations sur le territoire, la collectivité et de leur apprendre l'origine du nom de leur collège »*, explique Fabrice Jobard, le directeur de la Communication.

Depuis l'an dernier, Jean-Marie Rolland, le président du Conseil Général, a souhaité ajouter à ce dictionnaire une calculatrice scientifique conforme aux programmes de mathématiques de la 6e à la 3e, *« pour soulager le pouvoir d'achat (NDLR une économie de près de 20 euros pour les familles) et faire en sorte que tous les jeunes aient le même matériel sur l'ensemble du département »*.

SOMMAIRE

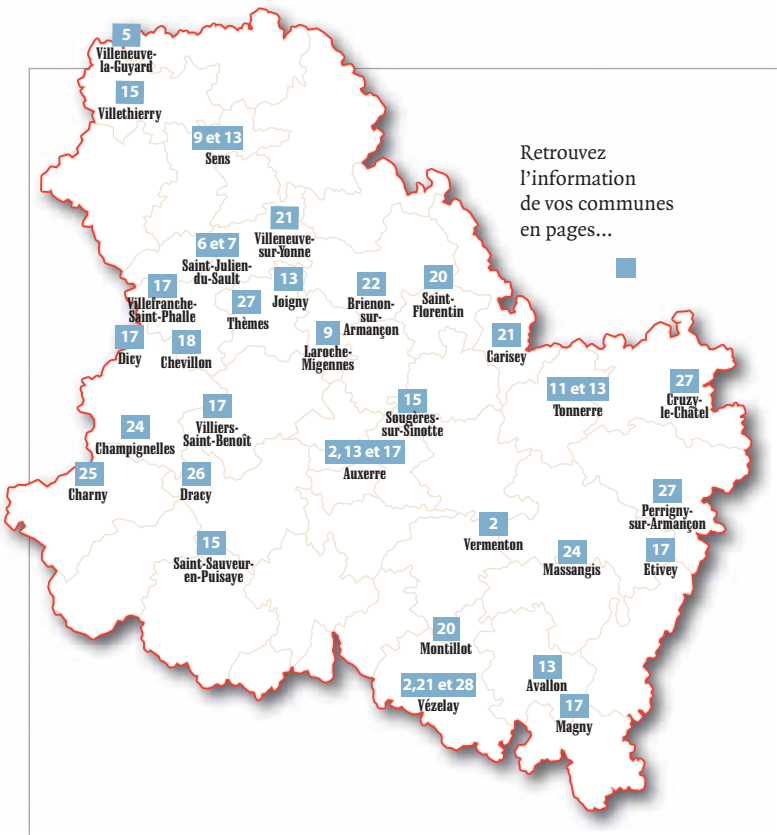

Retrouvez l'information de vos communes en pages...

4 et 5
ÉVÉNEMENT
La révision du Plan départemental d'élimination des déchets lancée

6 et 7
ENTREPRENDRE
Développement et environnement : Berner obtient un « Oscar »

8
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Du fauchage tardif pour protéger les espèces animales et végétales

9
TRANSPORT
TGV Yonne-Méditerranée, cet été, tous les jours

10
INSERTION
RSA, mode d'emploi

11
ASSOCIATION
Tonnerre Culture anime la salle de cinéma

12 et 13
MÉTIERS DU CONSEIL
Assistant technique aux communes rurales

14 à 17
À LA UNE
Les atouts de la filière bois icaunaise

18 et 19
PORTRAIT
Jean-Pierre Luminet, astrophysicien de renom

20 et 21
CANTONS
Le Conseil Général à l'œuvre dans tous les cantons

22 et 23
DÉCOUVERTE
Cet été, prenez donc le train... touristique !

24
CHRONO 89
Supercross de Brienon-sur-Armançon

25
CULTURE
Les Rencontres musicales de Vézelay fêtent leurs dix ans

26 et 27
CULTURE
Portes ouvertes dans les ateliers d'artistes

ÉDITO

L'environnement : une préoccupation quotidienne

Au lendemain de mon élection à la Présidence du Conseil Général, j'ai souhaité placer les questions environnementales au cœur des préoccupations de l'Assemblée départementale. La commission « environnement et développement des énergies renouvelables » présidée par Michel Courtois, Conseiller général de Charny, a été créée pour traiter de ces questions. Le Conseil Général vient de créer une prime à la qualité environnementale des projets communaux et intercommunaux. Cela se traduit par une bonification de l'aide financière apportée par le Département.

Nous venons de lancer la révision du Plan départemental d'élimination des déchets. Sur un sujet de cette importance, la réflexion doit être départementale et ne pas se limiter à une partie de notre département. Ce plan que je souhaite le plus pragmatique possible sera présenté en 2010. Il reviendra ensuite aux collectivités compétentes de le mettre en œuvre. Nous avons également décidé de développer la filière bois très présente dans notre département et mieux utiliser la rivière Yonne pour transporter des marchandises vers Le Havre et, à terme, vers le nord de l'Europe.

Je souhaite également développer des zones d'activités économiques respectueuses de l'environnement et privilégiant les énergies renouvelables. Aujourd'hui, nous sommes à une période charnière de l'évolution de notre société car nous avons encore la possibilité d'infléchir les évolutions climatiques que nous avons constatées ces dernières années. Je peux vous assurer que le Conseil général est bien conscient de ces enjeux et qu'il entend tenir toute sa place sur ces sujets.

Le Conseil Général de l'Yonne, collectivité de proximité et de solidarité, doit aussi montrer l'exemple dans ces domaines.

Jean-Marie ROLLAND
Député de l'Yonne
Président du Conseil Général
jmrolland@cg89.fr

Au Fil de L'Yonne > **Directeur de la publication :** Jean-Marie Rolland > **Directeur de la rédaction :** Fabrice Jobard > **Rédacteur en chef :** Éric Tariant > **Ont collaboré à ce numéro :** Nathalie Hadrbolec, Didier Lemaire, Éric Tariant, David Tanfin > **Photos :** Papon (couverture), Jean-Renaud Tourneur, Studio Morize > **Dessins :** Sean O'Brien > **Conception-réalisation :** SPHÈRE PUBLIQUE agence@spherepublique.fr > **Tirage :** 158 000 exemplaires > **Diffusion :** La Poste > **Dépôt légal :** 3e trimestre 2009. Au Fil de l'Yonne, 89089 Auxerre Cedex. Tél. : 03 86 72 89 63 – dircom@cg89.fr

ATTENTION : SI VOUS NE RECEVEZ PAS VOTRE MAGAZINE, JOINDRE LE 03 80 53 08 43 OU ENVOYEZ UN MAIL À JEAN-PIERRE.GINDRE@LAPOSTE.FR

Lancement d'une démarche participative en seize mois

Le Conseil Général vient de lancer la révision du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA). Un outil destiné à donner des orientations aux communes ou intercommunalités qui restent compétentes en matière de gestion des déchets.

La loi de décentralisation acte II de 2004 a confié aux conseils généraux l'élaboration et la révision des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA), qui ont pour vocation de fournir des orientations aux collectivités, responsables en matière de collecte et de traitement. *« Le plan de 2003 étant arrivé à échéance, la loi nous impose de le réviser »*, indique Michel Courtois, président de la 6e commission « Environnement et développement des énergies renouvelables » du Conseil Général. Depuis le mois de juin, des groupes de travail regroupant les acteurs concernés ont été constitués afin de réfléchir ensemble, dans une démarche participative, aux solutions et objectifs à inscrire dans le plan. Mais ainsi que le précise Michel Courtois : *« Le Département proposera des schémas de traitement mais ce sera aux*

collectivités compétentes (communautés de communes, syndicats, communes, ententes intercommunales) de les mettre en application. Le Conseil Général n'est pas chargé de la collecte et du traitement des déchets. »

Définir les priorités et proposer des solutions

Dans l'Yonne, le territoire est découpé en quatre zones : Sénonais, Centre-Yonne, Puisaye-Forterre et Avallonnais-Tonnerrois. Incinération, stockage (enfouissement), tri sélectif, compost... le traitement des ordures ménagères peut revêtir de nombreuses formes. La loi du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement, préconise de valoriser les déchets par réemplois (recyclage, production d'énergie).

Le département est desservi par six installations de stockage des déchets non dangereux – Champigny et la Chapelle-sur-Oreuse (Sénonais), Saint-Florentin et Monéteau (Centre-Yonne), Sauvigny-le-Bois (Avallonnais-Tonnerrois) et Ronchères (Puisaye-Forterre) – et une unité d'incinération des ordures ménagères (Sens). Mais les deux centres de stockage du Centre-Yonne doivent fermer leurs portes cette année et le dispositif de remplacement n'est pas en place.

« Le PDEDMA constate les problèmes sur l'ensemble du territoire, définit des priorités et propose des solutions, poursuit Emmanuel Boursault, directeur de l'Action économique et des Politiques territoriales du Conseil Général. *Il comporte également un volet prévention : à destination des professionnels (BTP, agriculteurs, stations d'épuration...) mais aussi des particuliers, afin qu'ils trient correctement leurs déchets. La révision du PDEDMA s'inscrit dans une démarche globale de développement durable. Il s'agit d'un projet commun : le Conseil Général donne les grandes orientations, les collectivités et les industriels de la profession gèrent la collecte et le particulier effectue un geste citoyen. Les déchets triés deviennent alors source de richesses. »* Un point sur lequel insiste Michel Courtois : *« Qu'il s'agisse de déchets ultimes ou valorisables, nous devons réfléchir à en tirer un intérêt économique. »*

Trier ses déchets : un geste citoyen

La collecte des ordures ménagères s'effectue en porte-à-porte, une à deux fois par semaine, sur l'ensemble du département, tandis que la collecte sélective est opérée soit en porte-à-porte soit en points d'apport volontaires. Cette dernière concerne le verre, les corps creux (emballages plastique, Tetra Pack, boîtes métalliques...) et les corps plats (papiers, cartons...). Le département compte deux centres de tri, à Ormoy et Sauvigny-le-Bois, et un troisième est en projet sur la commune de Villeneuve-la-Guyard. Ainsi que le note Virginie Guillemard, chargée de mission révision du PDEDMA, *« sur l'ensemble du territoire, la part de déchets recyclés (secs et fermentescibles) reste faible ; la Puisaye-Forterre est la zone où la valorisation est la plus importante, avec 46 % des déchets produits contre environ 20 % pour les trois autres zones ».* La population icaunaise augmente. Les déchets vont augmenter avec elle. Il convient donc de se préparer aujourd'hui à l'enjeu de demain.

Nathalie Hadrbolec

➤ Contact : pdedma@cg89.fr

Les déchets en chiffres

Déchets moyens par habitant en 2007 :

- Sénonais : 613 kg
- Centre-Yonne : 550 kg
- Avallonnais-Tonnerrois : 380 kg
- Puisaye-Forterre : 586 kg

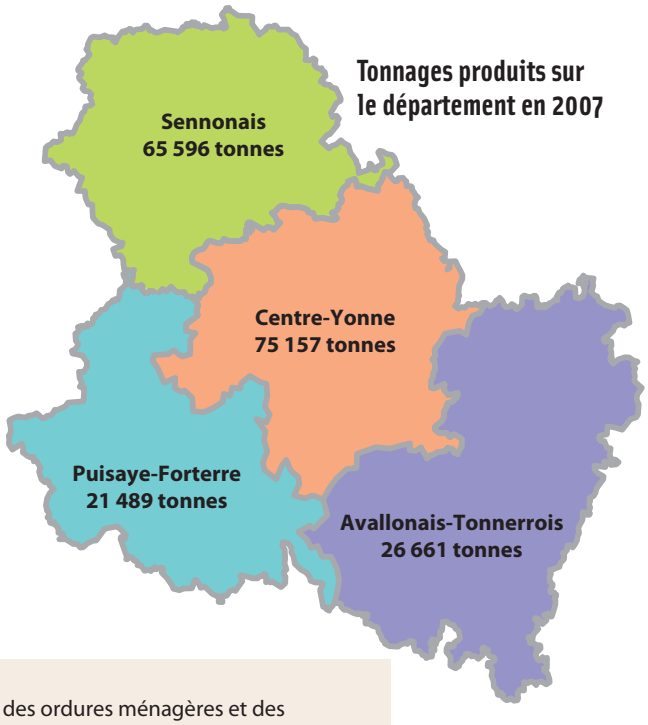

Les acteurs du PDEDMA

Une commission consultative composée d'une quarantaine de membres (acteurs institutionnels - Département, État, collectivités -, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, professionnels du déchet, chambres consulaires, associations agréées pour la protection de l'environnement) a été mise en place afin de préparer le plan qui sera validé par la commission permanente du Conseil Général. Elle s'est réunie pour la première fois le 18 juin.

Quatre sous-commissions ont également été constituées :

- 1re sous-commission : Évolution des installations, solutions innovantes et zonage du département (trois groupes).
- 2e sous-commission : Prévention environnementale et des déchets.
- 3e sous-commission : Valorisation des déchets industriels banals et de la collecte sélective.
- 4e sous-commission : Valorisation de la fraction fermentescible des ordures ménagères et des déchets d'assainissement.

« La volonté du Conseil Général est d'associer les vrais acteurs dans une démarche participative afin que le travail soit constructif », précise Emmanuel Boursault. Ces sous-commissions et commission se réuniront jusqu'à la fin de l'année. Les scénarii retenus seront rédigés début 2010. S'ensuivront les procédures d'enquête publique et la rédaction définitive du plan, pour l'automne 2010.

Berner obtient un « Oscar »

C'est en pensant à l'avenir que Berner a décidé de construire une nouvelle plateforme logistique à Saint-Julien-du-Sault. Le bâtiment, livré début juillet, sera opérationnel en mars prochain.

Berner France est l'une des entreprises en pointe dans la distribution par vente directe de produits de fixation, d'outillage et de consommables techniques pour les professionnels du bâtiment, de l'automobile et de l'industrie.

Fondée en 1957 par Albert Berner en Allemagne, la petite boutique de vis de Künzelsau dans le Baden-Württemberg est devenue aujourd'hui un groupe européen qui emploie plus de 8 000 personnes. Sa force réside dans le déploiement d'une stratégie uniquement orientée vers le client que reflètent une présence sur le terrain et une chaîne logistique qui garantit la livraison de 98 % des 25 000 articles en l'espace de 24 heures à 48 heures chez les clients. La filiale française Berner a été créée en 1969 à Joigny et a procédé à l'extension de son site à Saint-Julien-du-Sault une première fois en 1992.
L'activité en croissance régulière et le nombre de clients en augmentation constante ont conduit Berner France à agrandir ce site et à construire un nouveau centre logistique, il y a tout juste 10 ans. Comme celui-ci s'avère trop juste au regard de l'évolution du CA, Berner a projeté la construction de l'une des toutes premières plateformes HQE de France, OSCAR. Cet acronyme, *Organization Supply Chain Automatic Revolution*, est le « nom de code » du projet de construction du nouveau bâtiment qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE). La certification HQE, dont l'obtention est soumise à un cahier des charges très strict, atteste du respect de critères rigoureux en matière de protection de l'environnement et de sécurité du travail. Avec cette certification, obtenue fin mai, Berner devient l'une des toutes premières plateformes logistiques HQE de France. L'entre-

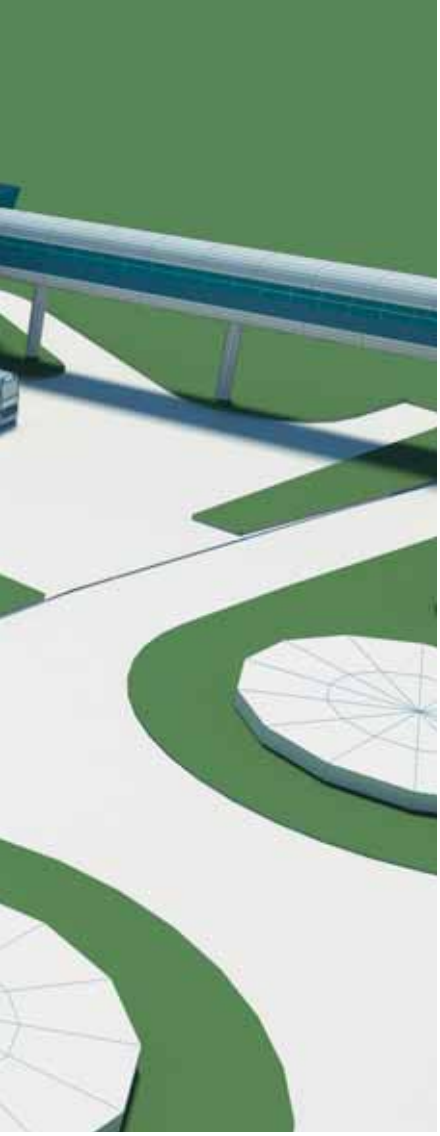

Les premiers éco-compteurs opérationnels à Vézelay

Yonne Tourisme, l'Agence de développement touristique de l'Yonne, en partenariat avec la commune de Vézelay et le Conseil Général de l'Yonne, a lancé début juin, la mise en route de 3 éco-compteurs, installés aux portes de la basilique Sainte-Marie-Madeleine. L'objectif du dispositif est de mesurer de façon concrète l'attractivité de « la colline éternelle », de suivre sa fréquentation dans le temps et d'affiner la politique touristique à adopter. Ce dispositif pourra, par la suite, être transposé dans d'autres sites majeurs de l'Yonne. *« Nous avions jusqu'ici une idée un peu floue du nombre de visiteurs à Vézelay, estimé entre 600 et 800 000 personnes. À présent, grâce aux éco-compteurs, nous saurons non seulement combien de touristes visitent la basilique mais aussi comment se répartissent les flux tout au long de l'année, autant de données très utiles pour les prestataires vézeliens»,* souligne Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme.

prise entend ainsi renforcer encore son image d'entreprise modèle.

Berner s'agrandit

Ainsi, par exemple, pendant les travaux, de nombreuses obligations et mesures ont été mises en œuvre, comme la limitation des nuisances sonores pour les riverains et la faune environnante. Chaque employé avait pour obligation de procéder à un tri sélectif strict des déchets qui étaient ensuite compactés et préparés pour le recyclage dans une zone séparée. Un taux de récupération de 90 % a été atteint ! La sécurité des ouvriers chargés de la construction figurait aussi au centre des préoccupations : des plafonds intermédiaires et des escaliers supplémentaires ont, par exemple, été montés pour que l'accès au toit soit plus sûr qu'avec un échafaudage traditionnel.
Le bâtiment est quasiment terminé et sera livré début juillet, après, l'achèvement de l'entrepôt des palettes et des voies de communication automatisées entre les bâtiments. La mise en production est prévue pour mars 2010 après essais.
Le projet OSCAR est un investissement majeur et Berner France s'en est donné les moyens en constituant une équipe interne d'une vingtaine de personnes détachée à 100 % sur le projet. En mars prochain, la surface de Berner France sera augmentée de près de 8 300 m² (6 000 m² de stockage, 2 000 m² de réception et 300 m² de bureaux d'exploitation). Malgré un contexte économique tendu, l'entreprise a maintenu cet investissement pour être prête pour l'avenir… dès que la crise économique sera passée.

➤ **Contact : Berner.** ZI. Les Manteaux
14, rue Albert Berner - Saint-Julien-du-Sault
Tél. : 0 810 237 637 – 03 86 99 43 49

> L'ENTRETIEN

Bruno Rotilio, responsable du service QSE

Quel est votre rôle dans l'entreprise ?
Notre service répond à la volonté de Berner France d'être certifié dans les domaines de la qualité (ISO 9001), de la sécurité (OHSAS 18001) et de l'Environnement (ISO 14001). Nous sommes certifiés QSE depuis août 2007.

Une de vos fiertés semble être l'aspect environnemental ?
Oui. La mise en place de techniques de régulation et de pilotage spéciales va permettre de consommer six fois moins d'énergie qu'auparavant. Ainsi, par exemple, le toit de la zone de réception des marchandises a été équipé de grandes fenêtres afin de bénéficier le plus possible de la lumière naturelle et de contribuer ainsi aux économies d'énergie. Les murs intérieurs de la zone de réception des marchandises sont équipés de grilles perforées qui absorbent un maximum de son émis par l'activité et donnent une sensation de calme. Concernant les bureaux, lumière, renouvellement d'air et chaleur sont gérés par ordinateur en fonction de l'occupation des locaux et des besoins de chacun.
Par ailleurs, un sas thermique entre la réception et les quais de livraison permet d'assurer un confort thermique en été comme en hiver pour la zone de réception et les bureaux.
Enfin, il suffit de regarder le bâtiment pour constater sa valeur architecturale : il ne s'agit pas simplement d'un bâtiment cubique !

Protéger les espèces animales et végétales

Tendre vers une gestion différenciée : tel est le pari que s'est fixé le Conseil Général qui a lancé une expérimentation de fauchage tardif des bas-côtés des routes départementales.

La direction générale adjointe Infrastructures et Transports du Conseil Général mène une expérimentation innovante dans l'Yonne : sur une vingtaine de tronçons identifiés, plutôt que de faucher accotements, fossés et talus entre mai et août comme sur l'ensemble du réseau routier départemental, seuls les accotements seront nettoyés d'ici l'automne. Le reste du fauchage devant être effectué à partir du mois de septembre. L'objectif : protéger les espèces animales et végétales qui ont trouvé refuge dans les bas-côtés pendant la période de reproduction et de floraison.

« Le but principal du fauchage est la sécurité routière (visibilité, lisibilité des bords des chaussées) et le maintien en bon état des routes, explique Pierre Nivoix, chef du bureau Gestion et Entretien de la route. *Nous avons donc conservé, dans les 22 tronçons sélectionnés par les Agences territoriales routières (environ 100 km sur les 4 850 km de routes départementales), la « passe de sécurité » : en mai, les équipes ont fauché sur un mètre environ les accotements et dégagé la visibilité aux carrefours, dans les virages et au pied des panneaux de signalisation verticale. Mais les « passes d'entretien » (fossés, talus et débroussaillage) ont été différées au 1er septembre (au lieu du 5 juin). »*

Gestion différenciée

Le fauchage de sécurité intervient alors que la hauteur de l'herbe atteint 40 à 50 cm (elle est préjudiciable à la visibilité et favorise la présence d'humidité sur la chaussée) pour la réduire à une dizaine de centimètres, *« pas plus parce que cela génère un effet de rabotage et la mise à nu de cailloux pouvant ensuite être projetés sur les voitures »*.

La DDEA (Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture) est favorable à l'expérimentation ainsi que la Ligue pour la protection des oiseaux, et les associations fédérées par le Conservatoire, dont Entomologie, faune et flore de l'Yonne, se sont inscrites dans la démarche.

Le fauchage tardif ou raisonné a des effets induits : diminution des coûts de fonctionnement, de maintenance des matériels... *« Nous adaptons le fauchage afin de réaliser des économies et de veiller à la protection environnementale »*, précise Pierre Nivoix.

L'expérimentation sera évaluée avant d'être généralisée à l'ensemble du réseau départemental. Les usagers sont informés des tronçons concernés par des panneaux. Et si l'herbe leur semble un peu haute, qu'ils songent qu'elle abrite tout un écosystème ainsi protégé de la destruction...

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

➤ **Contact : Pierre Nivoix 03 86 72 84 71**

Une carte des sections de fauchage tardif est disponible sur le site www.lyonne.com, rubrique « Fauchage tardif ».

TGV Yonne - Méditerranée

Cet été, c'est tous les jours !*

Nouveaux horaires
Du 6 juillet au 29 août 2009

Melun
Fontainebleau
Sens
Laroche-Migennes
Le Creusot
Lyon Part-Dieu
Valence-TGV
Avignon-TGV
Marseille

TGV

www.yonne-tgv.com

l'Yonne
CONSEIL GÉNÉRAL

SNCF

Bourgogne
Conseil régional

*6,5 Allers et Retours par semaine.

Le RSA, mode d'emploi

Entré en vigueur le 1er juin, le revenu de solidarité active (RSA) fera l'objet de premiers versements le 6 juillet. Gros plan sur le dispositif.

À quoi sert le RSA ?

Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin 2009. Il est versé à des personnes qui travaillent et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

Le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Le Département est chargé de mettre en place cette nouvelle prestation, dont le premier versement interviendra le 6 juillet.

Le RSA est versé par les Caisses d'allocations familiales (Caf) ou les caisses de Mutualité sociale agricole (Msa).

Il concerne plus de 15 000 personnes dans l'Yonne.

Quelles sont les conditions d'obtention ?

• **Condition de résidence :**

Pour bénéficier du RSA, il faut une résidence stable en France métropolitaine, c'est-à-dire résider en France métropolitaine au moins 9 mois sur 12.

• **Condition d'âge :**

Il faut avoir au moins 25 ans (la date d'anniversaire doit être passée).

Si l'on a moins de 25 ans, il faut avoir un ou plusieurs enfants à charge ou attendre un enfant. Il n'y a pas d'âge maximum.

• **Condition liée à la situation familiale :**

Le montant du RSA est fonction de la situation familiale de l'allocataire. Une personne peut prétendre au RSA qu'elle soit célibataire, en couple, avec un ou plusieurs enfants. Plus le nombre de membres du foyer à charge est important, plus le RSA sera élevé.

• **Conditions de ressources :**

Les ressources (revenus d'activité et autres ressources) de l'ensemble des membres du foyer sont prises en compte pour le calcul du RSA. Sera étudié le montant cumulé des revenus des trois derniers mois de tous les membres du foyer.

• **Sont exclus du champ du RSA :**

Les élèves, les étudiants, les « stagiaires non rémunérés » (sauf dérogations).

Les personnes en congé parental, de présence parentale, sabbatique, sans solde ou en disponibilité.

Quelles démarches doit-on effectuer ?

1. Faire le test d'éligibilité sur les sites www.caf.fr ou www.msa.fr pour les ressortissants du régime agricole.

2. Si le test est « positif » : s'adresser à la Caf, à la Msa ou dans les Unités territoriales de solidarité du Conseil Général pour déposer une demande. La personne est reçue par un travailleur social ou un conseiller chargé d'instruire les demandes. Elle doit se munir des pièces justifiant de ses ressources, âge et situation familiale.

3. Le versement sera effectué par la Caf ou la Msa.

4. Une personne bénéficiant du RSA de base (ex. RMI et ex. API) ou dont les ressources sont inférieures à un certain montant (schématiquement 500 euros) sera convoquée à un entretien individuel pour déterminer le référent qui suivra son parcours. Ces entretiens débuteront à partir de fin août.

Une personne disposant de ressources supérieures à ce plafond recevra le RSA comme complément de revenus et pourra solliciter un rendez-vous annuel avec le Pôle Emploi.

5. La personne signe ensuite un contrat d'insertion l'engageant à rechercher un emploi ou à effectuer des démarches d'insertion sociale, en contrepartie du versement de la prestation.

Et si l'on est bénéficiaire du RMI ou de l'API ?

Une personne bénéficiaire du RMI ou de l'API n'a aucune démarche administrative à effectuer pour percevoir le RSA.

Pour en savoir plus :

➤ Télécharger la brochure d'information sur www.lyonne.com

➤ Site www.rsa.gouv.fr

rSa
revenu de Solidarité active

Tonnerre Culture anime la salle de cinéma

Le Ciné-club de Tonnerre propose chaque année une dizaine d'animations. La saison 2009-2010 s'annonce exceptionnelle avec en point d'orgue le 20e anniversaire.

© Drouville

Animer la salle du cinéma de Tonnerre. Telle est la mission de l'association Tonnerre Culture – 120 membres –, créée en novembre 1989. *« À l'origine, cette association de cinéphiles avait pour but de rouvrir la salle du cinéma, ce qui a été fait assez rapidement*, explique Alain Thomas, président co-fondateur de l'association. *Auparavant privée, la salle est devenue municipale et l'association a changé d'orientation. »*

Chaque année, Tonnerre Culture propose onze animations « très éclectiques », certaines récurrentes, d'autres originales. Parmi les premières, citons la soirée court métrage en octobre, la soirée documentaire (à l'occasion du Mois du film documentaire) en novembre, les soirées ciné-musique avec récital (flamenco, jazz manouche, troupe Veillées de Puisaye, troupes du Morvan...), la soirée arts plastiques autour d'un film retraçant la vie d'un artiste peintre (Frida Kahlo, Jackson Pollock...)
Les adhérents de l'association et tous les Tonnerrois intéressés peuvent également assister aux soirées théâtre (la salle de cinéma de la commune dispose d'une scène), aux « soirées de l'étrange » avec un « film ovni ». Ils sont également friands des soirées ciné-gastronomie, comme celles sur le thème du pinot noir, du mariage entre le chocolat et le vin, ou encore des « Beignets de tomates vertes », dégustées ensuite à la Ferme de la Fosse Dionne, « base arrière » de l'association.

Des invités à l'affiche

« Tonnerre Culture a également pour mission de recevoir des personnalités du cinéma, poursuit Alain Thomas. *Cette année, par exemple, nous avons accueilli l'acteur Bernard-Pierre Donnadieu, Florence Miailhe (peintre et réalisatrice) et Janusz Mrozowski (réalisateur). »*
À l'affiche également d'autres saisons : Claude Rich, Jean-Pierre Mocky, Luc Decaster, Laurent Achard, réalisateur tonnerrois venu présenter son premier long métrage *Plus qu'hier, moins que demain*. À l'avenir, les membres de l'association espèrent la visite amicale de leur « voisin » Lambert Wilson.

Cette année 2009-2010, Tonnerre Culture fêtera son 20e anniversaire,avec une programmation spéciale émaillée de « soirées exceptionnelles ». Le lancement des festivités aura lieu samedi 11 juillet, en partenariat avec l'académie du Conservatoire de Tonnerre qui fêtera elle aussi ses vingt ans, avec la projection du film *Música Cubana* précédée d'un prélude musical sur le thème des musiques de film. Deux séances à noter : 17 h 30 et 20 h 30.

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

Tonnerre Culture, Mairie de Tonnerre, rue de l'Hôtel de Ville, 89700 Tonnerre.
Tél. : 03 86 55 23 13.
Par email : tonnerreculture@aliceadsl.fr

Cotisation : 12 euros par an. Donne droit à une réduction de 1,60 euros pour chaque soirée ciné-club.

Des partenaires indispensables

« Sans nos partenaires, nous ne pourrions pas mettre sur pied toutes ces animations », précise le président, qui remercie *« l'association pour la promotion de la musique en Tonnerrois, le conservatoire, le service culturel de la ville avec la bibliothèque, qui nous permet de nous intégrer au festival « Écrits et dits », la Ferme de la Fosse Dionne ; et les financeurs : la mairie de Tonnerre, le Conseil Général et Maurice Pianon qui soutient nos dossiers, nos adhérents et nos membres bienfaiteurs… »*

Assistant technique aux communes

Apporter un éclairage de technicien aux communes rurales

Le Conseil Général se dote d'une compétence non obligatoire : l'assistance et le conseil techniques aux communes rurales. Six agents viennent d'être recrutés.

Apporter l'éclairage de techniciens aux communes rurales de moins de 2 000 habitants et aux groupements de communes de moins de 5 000 habitants : telle est la mission du service d'Assistance technique aux communes, nouvellement créé au sein du pôle Aménagement du territoire du Conseil Général. Composé de sept personnes, il sera opérationnel à partir du 1er septembre. *« Ce service est une volonté affichée par l'exécutif et plus particulièrement par le Président du Conseil Général, de créer une équipe pluridisciplinaire de six techniciens basés dans les Agences territoriales routières,* explique Didier Philippon, le directeur général adjoint. *Ainsi aucune partie des territoires du département n'est laissée de côté. »*

« Les maires attendaient cela »

« Antérieurement, la DDE (Direction départementale de l'équipement) avait des personnels qui assistaient les communes, précise Jean Pingal, président de la 2e Commission « Équipement, logements, travaux » du Conseil Général. *Ayant travaillé à la DDE, je sentais bien le besoin. Mais aujourd'hui il n'y a que deux correspondants territoriaux d'aménagement à la DDEA (Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture) sur l'ensemble du territoire, ce qui n'est pas suffisant. Les assistants techniques aux communes du Conseil Général sont basés dans les ATR, donc à proximité des élus. Les maires attendaient cela. »*

Ces techniciens sont habilités à répondre aux questions des domaines de la voirie communale, des bâtiments, de l'eau (potable et assainissement) et du développement durable – *« la vie de tous les jours des petites collectivités »,* résume Jean Pingal. *« Nous nous positionnons dans l'assistance et le conseil techniques, hors champ concurrentiel de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou à maîtrise d'œuvre,* précise Bernard Baschiera, le responsable du service. *C'est-à-dire que nous nous situons*

en amont de toutes ces démarches. »
La création de ce service a un autre objectif : répondre de manière uniforme à une même question dans tous les points du territoire et créer une solidarité entre les collectivités territoriales que sont les communes et le Département. De nombreux élus font déjà appel aux services du Conseil Général sur le plan technique.

Réseaux de compétence

Chaque assistant technique aux communes est doté d'une ou deux spécialités et travaillera en lien avec les réseaux de compétence. *« L'idée est de mettre en relation les élus et les personnes pouvant leur apporter des réponses,* poursuit Bernard Baschiera. *Nous n'allons pas faire doublon avec d'autres services, notamment pour ce qui est de l'assainissement car l'article 73 de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 prévoit une mission d'assistance par le Service de l'eau et du milieu naturel (ex. Satese [1]) ; nous prendrons donc la partie en amont et eux le dossier opérationnel. »* Mobiles et très réactifs, les assistants techniques aux communes développeront une fonction de proximité par rapport aux élus. Leur profil est varié : ancien employé du bureau d'études du Conseil Général, de la DDE, d'une communauté de communes (domaine de gestion des déchets), de France Télécom, d'Exide Fulmen et le plus jeune, titulaire d'une maîtrise dans les métiers de l'eau, travaillait en exploitation d'une station d'épuration. Les responsables prévoient une montée en puissance exponentielle du service.

(1) Satese : Service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration

Qui est éligible à ce service ?

Les communes de moins de 2 000 habitants et les groupements de communes de moins de 5 000 habitants.

Soit 433 communes sur les 455 que compte le département (95 %) et 93 groupements de communes.

Soit 199 996 habitants sur les 351 000 que compte le département (recensement 2006), à savoir 57 % de la population icaunaise.

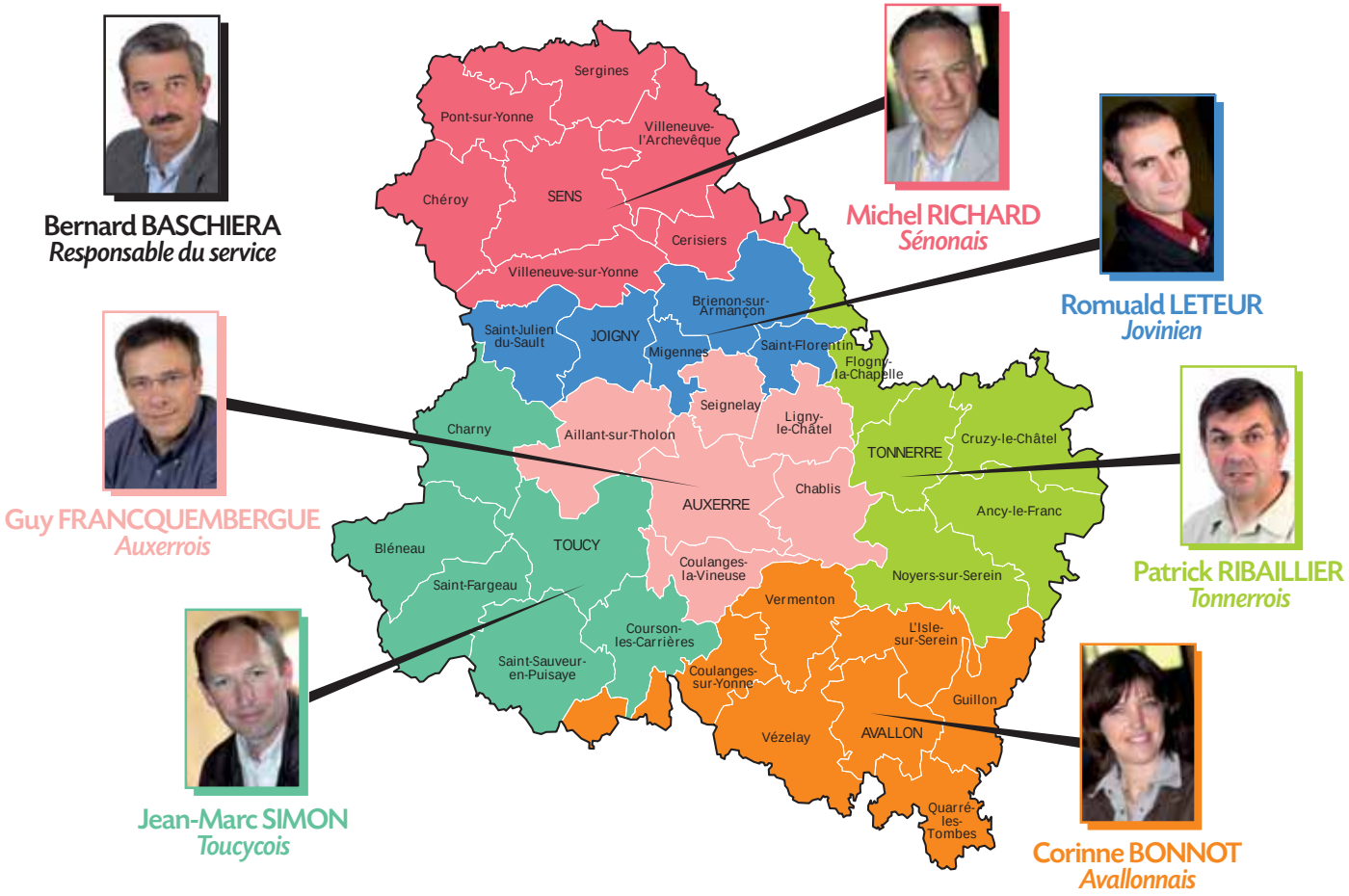

Les atouts de *la filière bois*

La forêt icaunaise gagne du terrain année après année. Cette ressource abondante et renouvelable, aujourd'hui sous-exploitée, constitue un secteur d'avenir, particulièrement dans les domaines du bois énergie et du bois construction que le gouvernement souhaite encourager très fortement.

Contrairement à une idée reçue, la surface forestière ne cesse de progresser en France depuis le début du XX[e] siècle. La forêt s'étend par le biais de plantations mais aussi en gagnant les terrains abandonnés par l'agriculture. Elle atteint aujourd'hui plus de 15 millions d'hectares, soit 28 % du territoire national. L'Yonne compte, pour sa part, 220 000 hectares de forêts (30 % du territoire départemental). Plus des trois quart de ces forêts appartiennent à des propriétaires privés, les forêt domaniales (7 %) et communales (16 %) se partageant le solde. *« C'est de la belle forêt en général qui produit un bois de qualité. Il y a de très bons crus de chênes notamment en Puisaye, dans le Gâtinais et en Pays d'Othe »*, souligne Nadia Baruch, technicien forestier au Centre régional de la propriété forestière.

Dans l'Yonne aussi la surface forestière augmente chaque année. L'accroissement naturel est estimé à 1,3 million de m³ par an. Mais, seuls 350 000 m³ sont prélevés chaque année. La récolte de bois progresse donc 4 fois moins vite que la production nette résultant de la croissance annuelle. Des chiffres qui témoignent de la sous-exploitation de la forêt icaunaise.
Des freins ralentissent néanmoins l'épanouissement de cette filière. Le département souffre en premier lieu d'un sous-équipement en scieries afin de transformer la matière première pour l'exploiter. *« Depuis quinze ans, la capacité de sciage n'a pas progressé en France. Nous sommes toujours autour de 10 millions de m³ alors que l'Allemagne est passée de 12 à 18 millions de m³ »*, souligne Gilles Guespereau, président pour la région Bourgogne de la coopérative Unisylva qui s'emploie à unir les moyens des propriétaires forestiers.
Autre handicap de la forêt icaunaise : son morcellement. L'Yonne compte près de 60 000 propriétaires forestiers dont environ 800 possèdent plus de 25 hectares et... 54 000 moins de 4 hectares. La taille moyenne des propriétés forestières icaunaises est de 2,7 hectares
« Il faut aider les propriétaires forestiers à se constituer des domaines de taille suffisante (4 hectares et plus) leur permettant de posséder des exploitations rentables. Pour inciter les propriétaires à acquérir (ou échanger) de nouvelles parcelles, le Conseil Général a décidé de prendre à sa charge une partie des frais des actes notariés qui résultent de ces transactions », explique Emmanuel Boursault, directeur de l'action économique et des politiques territoriales du Conseil Général.

Une source de croissance durable

La filière bois emploie 15 000 personnes en Bourgogne dont environ 3 000 dans l'Yonne. Le département compte plus de 100 établissements de sylviculture et d'exploitation forestière, une dizaine de scieries, plus de 300 établissements de seconde transformation (parqueteries notamment) et une usine de fabrication de panneaux. Le site auxerrois de l'usine Isoroy est spécialisé dans la fabrication de panneaux de particules brutes et mélaminés. Il produit 203 000 m³ par an et emploie 100 personnes.
En 2007, les travaux du Grenelle de l'environnement ont placé la filière bois au centre des enjeux qui permettront de relever le défi du changement climatique. Un impératif : mieux exploiter la ressource forestière afin de produire plus de bois matériau et de bois énergie nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle. Mi-mai, le Président de la République a annoncé la création d'un fonds stratégique destiné à consolider les entreprises de la filière bois dans laquelle il voit *« une gigantesque source de croissance durable »*. Ce fonds qui sera doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros est destiné à *« faire émerger un tissu d'entreprises de taille suffisante et à structurer la filière »*.
Le Grenelle impose également qu'à l'horizon 2020, 23 % de la consommation énergétique proviennent d'énergies renouvelables contre 9 % aujourd'hui. L'Yonne, qui peut très nettement augmenter sa production en bois énergie sans porter atteinte à son patrimoine forestier, dispose d'un réel potentiel de développement économique dans ce domaine. Selon une étude réalisée par l'Ademe, l'énergie bois génère, à dépense égale, trois à quatre fois plus d'emplois que les énergies fossiles. Développer le bois énergie et augmenter sa part de marché, exige de séduire de nouveaux consommateurs (particuliers, entreprises et collectivités locales) tout en favorisant le renouvellement du parc d'appareils de chauffage existant au profit d'équipements plus performants. Chantale Charonnat, chef d'unité « Émergence de projet » à la direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, est chargée de promouvoir l'utilisation du bois énergie dans les communes de l'Yonne. Un objectif qui lui a été fixé par le Pôle d'excellence rural « Énergie et Développement durable » (projet chaudières à biomasse) déposé en 2006 par le Conseil Général. *« Des projets d'installation de chaudières à bois devraient voir le jour à Villethierry, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Sougères-sur-Sinotte notamment*, souligne Chantale Charonnat. *Mais des freins (coût d'équipement, maintenance et encombrement des équipements) ralentissent le développement de cette filière. »*
La filière bois de construction possède elle aussi de sérieuses cartes à jouer du fait de la proximité des gisements de bois de douglas du Morvan. Le bâtiment étant le secteur le plus consommateur d'énergie en France, le Grenelle de l'environnement a retenu le principe que tous les bâtiments et équipements publics devront être construits dès 2010 en basse consommation (50 kWh/m²/an) ou à énergie passive ou positive. Le bois de construction sera sans nul doute un secteur d'avenir. En Allemagne, pays qui fait figure de modèle en matière d'efficacité énergétique, 80 % des maisons passives sont construites en bois.

Éric Tariant
etariant@cg89.fr

La forêt dans l'Yonne :

- 210 000 hectares (30 % du territoire) ;
- 77 % de forêt privée ;
- 60 000 propriétaires forestiers ;
- 80 % d'essences feuillues (87 % de chênes, hêtres, peupliers) ;
- 20 % de résineux (douglas et épicéa en pays d'Othe et dans le Morvan) ;
- 11 régions naturelles forestières dont le taux de boisement varie de 2,6 % (vallée de l'Yonne) à 44 % (Pays d'Othe).

Contact :

Espace Info Énergie/Adil :
58, boulevard Vauban 89 000 Auxerre
Tél. : 03 86 72 16 16 Fax : 03 86 72 16 17
Mail : eie.adilyonne@orange.fr

Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Yonne :
56-58, route du moulin du Président
BP 337- 89005 Auxerre CEDEX
Tél. : 0810 000 840 – www.cma-yonne.fr

Les acteurs de la

Les deux casquettes de Gilles Guespereau

« Sur les 220 000 hectares que compte la forêt icaunaise, 170 000 appartiennent à des propriétaires privés », souligne Gilles Guespereau qui représente et défend leurs intérêts à la tête de plusieurs organismes professionnel dont le Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne. Quel est le rôle du CRPF ? *« Favoriser le développement de la forêt privée*, explique le vice-président. *Le CRPF a pour mission d'encourager le regroupement des propriétaires, de les former et de les aider à réaliser des plans de gestion des propriétés de plus de 25 hectares. »*

Gilles Guespereau est aussi le président pour la Bourgogne d'Unisylva. Cet organisme professionnel né en 2004 de la fusion de six coopératives forestières du cœur de la France vise à unir les moyens des propriétaires forestiers. Ses objectifs ? Conseiller les propriétaires privés, suivre les travaux à entreprendre et vendre leur production. *« Nous commercialisons 5 000 tonnes par an. Nous sommes en croissance régulière malgré la crise qui impacte terriblement le secteur »*, insiste-t-il.

Unisylva
14 bis, rue Guynemer
89000 Auxerre. Tél. : 03 86 46 41 50
Centre régional de la propriété forestière,
Délégation de l'Yonne : 18, rue Guynemer
89000 Auxerre. Tél. : 03 86 94 90 20

Plaquettes forestières : des retards à l'allumage

Source d'énergie renouvelable, le bois énergie contribue fortement à la lutte contre le réchauffement climatique. C'est aussi une énergie nettement moins onéreuse que le fuel domestique ou le gaz propane. L'entreprise Bioforêt créée en 2006 et installée à Villiers-Saint-Benoît, produit des plaquettes forestières à partir d'essences de chêne et de charme qui garantissent une chaleur de qualité. *« Nous nous développons à petite vitesse. Nous avons produit 4 000 tonnes de plaquettes en 2008. Nous escomptions une production nettement plus importante. Nous souffrons du faible équipement de l'Yonne en chaudières à bois tant du côté des particuliers que des collectivités locales »*, souligne Emmanuel Huzard, le PDG. Installée à Étivey, l'entreprise Rossi, spécialisée dans les travaux d'élagage, produit, elle aussi, des plaquettes forestières afin de valoriser ses sous-produits. *« Nous attendons le véritable démarrage de cette filière. Mais nous sommes confiants. L'intérêt pour la biomasse ne cesse de progresser depuis cinq ans »*, note de son côté Gilles Sackepey, le PDG de l'entreprise.

Bioforêt – L'usage
89130 Villiers-Saint-Benoît. Tél. : 03 86 45 73 33. www.bioforet.com
Société Auguste Rossi : 89310 Étivey. www.rossi-a.com

Ouate de cellulose et ossature bois

Après vingt-cinq-ans ans de bons et loyaux services dans l'industrie métallurgique, Dominique Vuillermoz a revendu sa société baptisée Cintrax pour en créer, une autre, Boisdicy, avec sa femme Rose-Marie et son fils. Elle a deux cordes à son arc : les travaux d'isolation avec des matériaux naturels comme la ouate de cellulose, la laine de bois et le chanvre, et la construction de maisons à ossature bois. Dans un bâtiment industriel sont alignés les murs et les éléments de la première maison basse énergie à ossature bois de Boisdicy. Montée dans le courant de l'été à Charny, cette maison ne devra pas consommer plus de 42kWh/m²/an pour répondre aux exigences du Conseil Régional de Bourgogne qui a retenu le projet. *« Ce sera notre laboratoire »*, se réjouit Dominique Vuillermoz qui est de plus en plus sollicité pour établir des devis à des clients désireux de construire ou d'agrandir leur maison en bois.

Boisdicy
16, chemin de Courboissy 8120 Dicy
Tél. : 06 33 64 96 31 ou 03 86 99 01 93

filière bois icaunaise

L'interprofession de la forêt et du bois en Bourgogne

Créée en 2001, Aprovalbois est l'Association pour la promotion et la valorisation des activités du bois. Présidée par Jacques Ducerf, elle regroupe toutes celles et tous ceux qui contribuent à faire pousser du bois, à le récolter, à le transporter et à le transformer. L'association cherche à unir les compétences des professionnels du bois, à leur permettre d'échanger et de faire la promotion du matériau bois. L'association vise aussi à faciliter les rencontres avec le grand public. Elle participe, à ce titre, à plusieurs manifestations dont Euroforest, la plus grande foire forestière européenne, la Semaine du bois, et, tous les deux ans, au Congrès Bois et Forêt. Soutenue par le Conseil régional de Bourgogne, Aprovalbois est animée par un bureau de onze professionnels des quatre départements bourguignons.

Aprovalbois
Conseil régional de Bourgogne
BP 1602
21035 Dijon cedex
Tél. : 03 80 44 34 63
www.aprovalbois.com

Les Charpentiers du Morvan face à la crise

« *Nous sommes les seuls en Bourgogne à ne faire que des maisons à ossature bois. C'est notre spécialité. Nous en avons construit 40 durant l'exercice 2007-2008. mais nous ne devrions pas dépasser les 25 réalisations cette année* », souligne Yvan Perrin qui emploie aujourd'hui 19 salariés. Les Charpentiers du Morvan, l'entreprise qu'il a créée à Magny, au sud d'Avallon en 1998, souffre d'un ralentissement de son activité depuis le début de la crise. « *Pour être concurrentiels, nous sommes aujourd'hui amenés à privilégier les constructions en épicéa au lieu du douglas qui est plus cher* », poursuit le PDG. Environ 80 % de son activité sont désormais consacrés à des constructions réalisées dans le cadre de marchés publics pour le compte de Domanys, ou des OPH 21 ou 71. Pour élargir sa gamme de prestations, Yvan Perrin a créé une coopérative artisanale de production, Bâti Morvan Nature. Celle-ci réunit dix entreprises représentant tous les corps de métier afin de proposer à ses clients des maisons clés en main.

Les Charpentiers du Morvan
Z.A. Bonjuan
89200 Magny
Tél. : 03 86 33 07 27
www.charpentiersdumorvan.com

La scierie Bonnichon se diversifie

Des tas de grumes sont entassés dans une grande cour bordée de hangars et de cellules de séchage de bois. « *La moitié sont des chênes, l'autre moitié des douglas* », lance David Bonnichon, le PDG des scieries éponymes en faisant le tour du propriétaire. La scierie Bonnichon a été créée dans les années 1970 par le père de David. Spécialisée dans les bois de menuiseries, les bois de charpente, et autres bois rabotés et taillés, la société s'est lancée, l'hiver dernier, dans la construction de maisons à ossature bois entièrement réalisées en douglas. Une maison témoin a été élevée à l'entrée de l'établissement situé à Villefranche-Saint-Phalle. La scierie travaille désormais essentiellement avec une clientèle de particuliers. Pour se diversifier la société Bonnichon commercialise également des tables, bancs et consoles en bois massifs ainsi que des parquets. Elle devrait proposer également, prochainement sur son site internet, des bungalows et garages pour voitures à monter soi-même.

Scierie Bonnichon S.A.
89210 Villefranche-Saint-Phalle
Tél. : 03 86 63 60 16
www.scierie-bonnichon.com

Jean-Pierre Luminet, astrophysicien de renom, se ressource à Chevillon

Il ne se cache pas, mais il est très discret. Jean-Pierre Luminet, astrophysicien, chercheur au CNRS, se ressource dans sa longère de Chevillon.

Jean-Pierre Luminet est un homme très pris. *« Vous savez,* s'excuse-t-il, *c'est l'année internationale de l'astronomie, et je suis demandé un peu partout dans le monde pour des conférences. Et puis, j'ai mes recherches, mes écrits ; ça prend beaucoup de temps. Les journées ne sont vraiment pas assez longues ! »*

Dans son « antre »

Le célèbre astrophysicien nous a aimablement reçus dans son bureau niché au fin fond du splendide parc de l'Observatoire à Meudon, dans un bâtiment sans fard. Un petit bureau qui apparaît encore plus étroit qu'il n'est, tant il croule sous les ouvrages consacrés à l'Univers, aux étoiles, au Big Bang, au trou noir, mais aussi à la poésie, à l'art et à la peinture. Un désordre « organisé » règne là. La porte qui ne peut s'ouvrir complètement, bloquée par un canapé en partie effondré sur lequel l'occupant des lieux doit se reposer, réfléchir à ses théories, rêver, peaufiner ses vers... Dans un cadre posé à même le sol, la 1re image d'un trou noir. Sous une table débordante de dossiers mal empilés, un attaché-case qui côtoie une valise « prête à partir » : la panoplie de l'étonnant voyageur qu'il est. Et, bien sûr, sur le bureau un ordinateur grand écran, sur lequel Jean-Pierre Luminet est en train de rédiger un article... *« à rendre pour demain ».*

Grisonnant, la cinquantaine élégamment portée, l'homme affiche un sourire chaleureux. Il est vêtu « négligé chic » d'un pantalon de toile sur lequel retombent les deux pans d'une chemise. Par-dessus, un blazer avec une paire de chaussettes pendant d'une des poches... ! De fait, Jean-Pierre Luminet est pieds nus dans les mocassins qu'il a dû enfiler à la va-vite pour nous recevoir. Visiblement, l'homme de tête aime avoir les pieds bien sur terre pour écrire à propos du ciel !

Grâce à Hubert Reeves

L'Yonne ? Il y est venu il y a une quinzaine d'années parce qu'il en avait *« marre d'être confiné à Paris ». « Je voulais respirer la verdure, sans aller trop loin. Or, à l'époque je fréquentais la résidence de mon éminent confrère Hubert Reeves* à Malicorne, une ferme bourguignonne à l'ancienne. Et, j'ai trouvé cette longère dans le charmant village de Chevillon que j'ai retapée moi-même. »* Et il ajoute en riant : *« J'aime me coltiner avec la matière. À Chevillon, je me ressource. Mes origines paysannes ressurgissent. »*

Bon en maths

Et Jean-Pierre Luminet parle alors de son enfance. Banale, semble-t-il vouloir résumer : une naissance dans le Midi de la France, aux pieds du Lubéron. Des parents travailleurs, son père étudiait le soir pour devenir prof. Une enfance simple, heureuse, pendant laquelle il s'adonne avec passion à la musique, à la peinture et à l'écriture. Un parcours de « bon élève sans histoire » que le système éducatif orientera naturellement vers les matières scientifiques, vers l'université : *« J'étais bon en maths. J'ai découvert, un peu tardivement, grâce à un livre de vulgarisation de Jean Heidmann sur les vies extraterrestres, que la recherche scientifique dans les domaines de la physique fondamentale et de l'astrophysique pouvait être extrêmement créative, qu'il fallait utiliser une esthétique pour élaborer des modèles théoriques. Alors, je me suis dirigé vers cette forme de recherche et non vers l'observation. Je suis astrophysicien et non astronome. Je n'ai pas l'œil rivé à un télescope, mais sur mes modèles conceptuels. Pour moi, le mystère du cosmos se résout mieux avec les visions de l'esprit qu'avec les yeux d'un télescope. Je crois que l'imaginaire prime sur l'observation. Cela fait d'ailleurs un point commun entre le travail de l'astrophysicien et celui du romancier que je suis par ailleurs. Après, l'université à Marseille et à Montpellier, c'est Paris en 1976, ma thèse à l'Observatoire et je deviens astrophysicien, chercheur au CNRS. »* Avec ce parcours quasiment typique dans une recherche institutionnalisée pour produire des faits scientifiques via les structures traditionnelles que sont l'École, l'Université, le Laboratoire, on est loin de

Bio express

Né en 1951, Jean-Pierre Luminet est astrophysicien au LUTH, le laboratoire Univers et Théories (à l'Observatoire de Paris-Meudon, CNRS, université Paris-Diderot) et spécialiste de renommée mondiale pour ses travaux sur la cosmologie et la gravitation relativiste. Il est notamment à l'origine de découvertes majeures sur les trous noirs et la cosmologie. Son plus grand succès concerne sans doute le concept « d'univers chiffonné ». D'après Jean-Pierre Luminet, « *avec ce concept, on peut aller jusqu'à dire que l'Univers réel est plus petit que l'Univers observable. Nous sommes victimes d'une grande illusion optico-cosmique* ».

Membre de plusieurs académies, Chevalier des Arts et des Lettres, il est lauréat du Prix international Georges Lemaître 1999 et du Prix du « meilleur communicant scientifique européen de l'année » (2007).

Auteur de centaines d'articles, il a aussi publié des ouvrages de « vulgarisation scientifique » (terme qu'il revendique avec fierté), ainsi que des romans et des recueils de poésies (*Noir Soleil*, *Les poètes et l'Univers*, *Itinéraire céleste*, *L'Univers chiffonné*, *L'invention du Big Bang*, *Le bâton d'Euclide*, *Les bâtisseurs du ciel*…)

l'image d'Épinal du scientifique génial, incompris qui, ayant lutté pour s'imposer, ne doit rien à personne… Non, Jean-Pierre Luminet décrit son parcours avec une grande modestie.

Science et art

Et pourtant ! Il est aujourd'hui une sommité. À tel point, que la communauté astronomique a rendu hommage à ses travaux scientifiques en donnant le nom de « Luminet » à la petite planète n° 5523, un rocher d'une douzaine de kilomètres de diamètre situé entre Mars et Jupiter, découvert en 1991 au Mont Palomar, en Californie.

Sans entrer dans le détail de ses travaux, inaccessibles au commun des mortels, qu'il résume d'un – « *bref, je suis un astrophysicien théoricien qui essaie de comprendre comment le ciel s'organise et qui élabore des théories à partir de concepts. Charge aux astronomes de vérifier* » –, il préfère mettre l'accent sur un point primordial pour lui : les relations entre science et art : « *Je ne peux fonctionner de manière monolithique. Je pratique – toujours sérieusement – plusieurs disciplines qui, en fait, s'enrichissent l'une l'autre. Notre société, crée de plus en plus de clivages entre les différentes disciplines qui deviennent de véritables spécialisations et se transforment en ornières s'il n'y a pas de fertilisation croisée.* » C'est pourquoi, attaché aux rapprochements entre les diverses formes de l'invention humaine, Jean-Pierre Luminet a ajouté à ses travaux de scientifique réputé, une importante activité d'auteur, tour à tour poète, essayiste, romancier et scénariste, dans une œuvre protéiforme où science, histoire, musique et art sont liés. Il a ainsi collaboré avec différents artistes à la conception d'œuvres inspirées par les découvertes scientifiques, publié des romans, salués par la critique et traduits en une douzaine de langues, et plusieurs recueils de poésie. C'est d'ailleurs avec la poésie que Jean-Pierre Luminet conclura l'entretien : « *Nous cherchons dans le ciel étoilé quelque chose qui dépasse la condition humaine, une sorte de correspondance avec nos abîmes intérieurs – tout aussi, sinon davantage, insondables. Les poètes les plus profonds sont ceux du sentiment cosmique, ceux qui retranscrivent le miroir entre leur propre univers et l'Univers qui les entoure.* »

Didier Lemaire
dlemaire@ctoutcom.info

* Hubert Reeves : astrophysicien canadien, scientifique de renommée internationale

De haut en bas et de gauche à droite : travaux de restauration des remparts de Vézelay, soutien à la Zone artisanale des Clairions à Auxerre, réhabilitation du collège Denfert-Rochereau à Auxerre, modernisation du Parc des expositions d'Auxerre Congrexpo, aménagement du giratoire de Monéteau, extension et réhabilitation du Collège Chateaubriand de Villeneuve-sur-Yonne.

Le Conseil Général à l'œuvre dans tous les cantons

Transports, environnement, infrastructures, collèges, culture, économie, développement du territoire... Autant de secteurs d'intervention pour le Conseil Général sur tout le département.

Transports scolaires

La ligne Saint-Aubin – Château-Neuf – Auxerre renforcée. Depuis 2005, la ligne régulière n° 27 Saint-Aubin – Château-Neuf – Auxerre fonctionnait en période scolaire avec un seul véhicule. À la rentrée 2008, le sureffectif constaté sur cette ligne a été pallié par la mise en place d'un circuit spécial scolaire (n° 527), une sorte de doublage de la ligne régulière n° 27 à partir de Branches pour permettre l'acheminement d'une cinquantaine d'élèves dans les établissements scolaires d'Auxerre. À compter du 1er septembre, ce circuit spécial sera intégré à la ligne régulière n° 27. Un coût supplémentaire de plus de 16 % pour le Conseil Général.

Logement

Le Conseil Général renouvelle, pour l'année 2009, ses soutiens à l'Association départementale d'informations sur le logement de l'Yonne (52 000 euros), au Comité d'aide au logement de l'Yonne (60 000 euros), et au Foyer de jeunes travailleurs d'Auxerre (67 867 euros) pour favoriser le logement des jeunes au sein des Résidences François Guillet 1 et 2.

Politique de la ville

Dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) de l'Auxerrois et de Saint-Florentin, cosignés par le Conseil Général en 2007, celui-ci s'engage

en 2009 à hauteur de 86 158 euros pour le premier et 13 300 euros pour le second, afin de soutenir diverses actions intéressant, par exemple, la Mission locale de l'Auxerrois, l'Office municipal des sports et la Maison de l'eau d'Auxerre, les villes d'Auxerre et Villefargeau, l'Office auxerrois de l'habitat (OAH), l'Association de gestion des activités sociales florentinoises ou encore l'École de musique du Florentinois.

Voies de communication

Lors des travaux d'aménagement du nouveau giratoire à Monéteau, le Conseil Général a autorisé la société Yoplait à faire passer une canalisation d'eau potable sous la chaussée, afin d'alimenter l'usine à partir du forage situé de l'autre côté de la route départementale.

Infrastructures

Le Conseil Général participe financièrement à la modernisation du parc des expositions d'Auxerre. Ainsi, il subventionnera la requalification du parking et la remise à niveau de l'office de réchauffage. Concernant le parking, les travaux permettront de disposer d'un parking utilisable toute l'année dans de bonnes conditions et pouvant accueillir des exposants extérieurs. Le réaménagement permettra d'assurer un revêtement de qualité, de desservir en eau, électricité et assainissement, les futures zones d'exposition et d'améliorer l'éclairage. Le Conseil Général accordera à la Ville d'Auxerre une aide de 306 240 euros, soit un tiers du coût total.

Sport

Dans le cadre de sa politique de construction de gymnases dans les cantons ne disposant pas de collèges, le Conseil Général a décidé de doter le canton de Vézelay d'un gymnase à Montillot. La commune ayant décidé de construire à cette occasion une salle polyvalente, adossée au gymnase, il a accepté de participer pour 30 % à son financement, et à la même hauteur pour la construction d'une chaufferie à bois.

Énergies renouvelables

Porté par l'ADIL 89, l'Espace Info Énergie Yonne (EIE) a pour vocation de promouvoir le développement durable auprès des particuliers et de leur délivrer une information neutre, indépendante, gratuite et personnalisée concernant la maîtrise de l'énergie.
Le Conseil Général a octroyé à l'ADIL 89, une subvention de 18 500 euros pour la prise en charge d'un poste à temps plein d'énergéticien.

Culture

Les remparts et la Tour des Ursulines formant le mur d'enceinte de Vézelay bordant la Maison Jules Roy (Propriété du Conseil Général) sont fortement dégradés. Afin de sauvegarder ce patrimoine culturel important du site Vézelien, le Conseil Général va engager des travaux de restauration (478 000 euros HT).

Plan de relance économique départemental

Plus de 170 000 euros seront accordés pour des opérations d'assainissement pluvial, comme celles de Carisey le long de la RD n° 8 (47 600 euros), Cheny, rues de Fertrive et Victor Hugo (29 500 euros), diverses communes de la Communauté de Communes de l'Avallonnais (93 216 euros), Domecy-sur-Cure dans les hameaux de Villars, Cure, Usy et route du moulin de Brinjame (70 300 euros), Givry, dans diverses rues du bourg (83 400 euros) ou encore Turny dans le bourg et dans les hameaux (177 600 euros).

Interventions économiques

Le Conseil Général finance, au titre de l'aide au commerce en milieu rural, l'acquisition, la construction et l'aménagement de bâtiments à usage commercial, ainsi que l'acquisition, par le repreneur, du matériel du commerçant cédant son fonds.
Cette année seront aussi aidées, sous réserve qu'il n'y ait pas déjà un commerce du même type dans la commune : les épiceries générales, les boulangeries et les charcuteries-traiteurs. Bénéficieront de ce soutien les communes de Chamvres pour des travaux de mise aux normes de la boulangerie qui a trouvé repreneur et d'Arcy-sur-Cure pour l'acquisition d'un bâtiment qui sera loué au boulanger pour développer une activité d'épicerie, absente sur la commune. À Saint-Sauveur-en-Puisaye, le Conseil Général participera à la réimplantation d'un commerce alimentaire multiservices.

Tourisme

Le Conseil Général finance, au titre de l'aide aux hébergements touristiques, les travaux liés à la création et à l'aménagement de terrains de camping, parcs résidentiels de loisirs, hébergements de groupes (gîtes d'étape et de séjour), chambres d'hôtes et meublés de tourisme. Ainsi, il va octroyer 26 000 euros pour la création d'un meublé de tourisme de 5 chambres à Toucy, et d'un autre de 4 chambres et d'une table d'hôtes à Joux-la-Ville.

Développement économique des territoires

Le principal pôle de développement économique d'Auxerre, la zone des Clairions, qui a vocation à devenir d'intérêt communautaire, comprend un secteur urbanisé à dominante commerciale prolongé, sur une vingtaine d'hectares, de terrains non aménagés. La Ville d'Auxerre a décidé d'aménager ces terrains en parc d'activités tertiaires. Le Conseil Général participera à hauteur d'environ 410 000 euros à la réalisation d'un parking public de 400 places, destiné aux implantations d'immeubles de bureaux.

Éducation

Le Conseil Général a décidé d'engager une opération de réhabilitation et d'extension du collège Chateaubriand de Villeneuve-sur-Yonne (1,8 million d'euros) avec, pour 1re phase, la construction d'un pôle technologique et la rénovation complète des installations de chauffage.

L'été, au rythme *des petits trains touristiques !*

De vrais trains qui roulent sur de vrais rails ! Non, pas ces chariots sur pneus tirés par des tracteurs déguisés en locomotives que l'on peut voir circuler dans les rues de nombreuses stations touristiques. L'Yonne vous propose, tout au long de l'été, de découvrir de façon originale ses paysages et ses richesses. En voiture. Attention au départ !

LE PETIT TRAIN DE CHAMPIGNELLES

C'est un modèle réduit ! Composé de locotracteurs, voitures de voyageurs et wagons utilitaires, il a été entièrement construit en 1980 par des passionnés de l'Association du Petit train de Champignelles. Il promène les visiteurs dans un site arboré au bord de l'Agréau, sur environ 1 kilomètre de rail... large de 40 centimètres seulement. S'il s'agit là du plus court trajet en train, le voyageur pourra, outre les paysages, découvrir aussi un poste d'aiguillages en cours de réalisation qui permettra de commander à distance des appareils de voies. Il est possible de pique-niquer.

Pratique : de mai à septembre, 14 et 27 juin, 12 et 26 juillet, 16 et 24 août, 13 et 27 septembre. Tél. 03 86 45 11 40 ou 13 46

« LE VÉZELAY »... TRAIN TOURISTIQUE

TER ou Corail au départ de Paris, Auxerre ou Avallon. Pendant le voyage, vous avez rendez-vous à la voiture dédiée à la promotion régionale. Animations, produits du terroir, spécialités bourguignonnes et documentations touristiques.

Pratique : jusqu'au 15 septembre au départ de Paris et des villes de l'Yonne, les samedis et dimanches – Tél. 03 86 32 24 51 ou 06 08 82 73 23. http://promoquarremorvan.free.fr

LE P'TIT TRAIN DE L'YONNE

Depuis 22 ans, le P'tit train de l'Yonne à Massangis, au nord d'Avallon, permet une agréable promenade de 5 kilomètres, aller et retour (50 minutes), à travers les collines et sous-bois surplombant à certains moments à plus de 10 mètres la vallée du Serein. Cette ligne, en voie d'un mètre, inaugurée en 1887, avait été fermée, en 1951, pour des raisons économiques, suite à l'essor de l'automobile, puis déferrée deux ans plus tard. Des passionnés ont relevé leurs manches en 1983 pour faire revivre une partie de ce parcours, créant ainsi un véritable outil de promotion touristique local. L'ouverture au public remonte au 20 juin 1987. À la gare de Massangis, vous pourrez découvrir des objets anciens qui faisaient le charme des chemins de fer d'antan, avant de passer sur le pont Champreau, haut de 9,65 mètres, une réalisation avec des corniches construites à la création de la ligne, ainsi

qu'un passage à niveau automatique « Le Rochefort » datant de 1960. En bout de ligne, après avoir observé le retournement du locotracteur, une halte est prévue au cours de laquelle les voyageurs peuvent admirer une rame de matériels sur voie de 60 centimètres de largeur dont un « wagon-soudure », un « wagon-compresseur », un « wagon-musée » regroupant des matériels ferroviaires de tous les âges et de provenances diverses, et, bien sûr, un « wagon-bar » pour vous désaltérer.

Pratique : jusqu'au 20 septembre à Massangis, tous les dimanches et jours fériés de 14h30 à 17h30 (le 22 Août : "Tacot en fête") Tel : 03 86 33 93 33

LE TRAIN TOURISTIQUE DU PAYS DE PUISAYE-FORTERRE (VILLIERS-TOUCY-MOUTIERS)

C'est la ligne touristique la plus longue de France (81 km). Pendant de longues années, la Puisaye a vécu à l'heure du train. Mais, le trafic pour les passagers est définitivement fermé en 1938. En ce qui concerne les marchandises, la ligne se fermera par étapes successives pour être définitivement désertée dans les années 1970.

L'Association des autorails touristiques de l'Yonne (AATY) qui assure l'exploitation du Train touristique du Pays de Puisaye-Forterre, de son nom local « Le Transpoyaudin », créée en 1985, se donne pour but de préserver le matériel ferroviaire et de promouvoir le tourisme ferroviaire dans l'Yonne. Elle va tracer, à partir de 3 lignes existantes, un trajet pour ce train touristique de Puisaye qui sera inauguré en avril 1987.

Le tracé de 81 km offre un voyage rétro à travers le bocage poyaudin et permet de découvrir de nombreuses curiosités touristiques sur cette ligne Villiers-Saint-Benoît – Toucy-Ville – Moutiers-La Bâtisse. La disposition particulière de la cabine de conduite, située au dessus de l'autorail, permet aux voyageurs d'avoir une vision sur l'avant du train.

Pratique : jusqu'au 26 septembre les samedis, dimanches et jours fériés. Tel. : 03 86 44 15 66 (Office de tourisme de Toucy) ou 03 86 44 05 58 (Gare de Toucy-ville)

Le vélo-rail de Puisaye

Rouler sur l'ancienne voie ferrée en vélo-rail entre Charny et Villiers-Saint-Benoît (la plus longue balade de France en vélo-rail : 21 km aller-retour) est une autre façon originale de découvrir, en toute convivialité et bonne humeur, le paysage champêtre de la Puisaye. La durée et la longueur de la balade sont au choix, d'une heure à la journée complète. Attention, cette année, le départ des vélos-rails se fait à Charny.

Deux aires de pique-nique sont aménagées sur le parcours, au bord de la petite rivière de l'Ouanne, ou bien, un restaurant vous attend à Saint-Martin-sur-Ouanne. Pique-nique ou arrêt-visite, votre vélo-rail ne risque aucune contravention. Vous pouvez effectuer l'aller-retour en environ trois heures. Avec un rien d'entraînement, vous vous prendrez bientôt pour le TGV.

Le système de retournement unique des vélos-rails a été mis au point par Patrick Bertrand, le créateur du cyclo-rail : c'est très simple mais efficace. Pour vous croiser, vous retournez votre vélo-rail en le faisant pivoter sur un axe. De son côté, votre vis-à-vis fait de même. Vous n'avez plus qu'à échanger vos locomotives à pédales et chacun repart vers sa destination.

L'ambiance bucolique de la campagne, l'impression de facilité et de vitesse, le parcours rempli de courbes et de surprises, sont inoubliables.

Pratique : tous les jours – Sur réservation de 10 à 19 h – Durée de la balade : 1 h, 2 h, 3 h et 5 h ou journée complète – sur demande option gratuite siège bébé, vélo-rail spécial handicapé, panier, glacière, parasol) – 06 32 45 63 91 – www.cyclorail.com

NOUVEAU

TOUTE L'ANNÉE À CHIGY,

Le cyclo-rail du Sénonais

C'est le parcours le moins long et le plus plat proposé en cyclo-rail dans la région. Depuis la gare d'accueil à Chigy, sur la RN 60, à 15 km à l'est de Sens en direction de Troyes, vous découvrez en roulant en vélo-rail une très ancienne voie ferrée sauvegardée de 5, 2 km datant de 1870 et inaugurée par Napoléon III. La ligne du vélo-rail du Sénonais a conservé deux gares d'époque à chaque extrémité, très rares aujourd'hui en France. Une superbe promenade en pleine nature à effectuer en famille. Les véhicules ont quatre places, dont deux réservées aux pédaleurs. Et même les enfants, à partir de 7 ans, semblent de vrais professionnels.

Pratique : toute l'année, tous les jours. Départ toutes les 2 h, de 10 à 18 h. Réservation obligatoire – deux options gratuites (siège bébé, rampe d'accès pour handicapés 06 45 48 86 19 – www.cyclorail.com

Supercross de Brienon-sur-Armançon

Le show des motos

Plus de 5 000 spectateurs sont attendus, le 5 septembre, sur le circuit moto de Brienon-sur-Armançon pour le désormais célèbre Supercross. Frissons garantis.

« *Tout n'est pas encore totalement ficelé, mais les meilleurs seront bien là !* » ... Yannick Ongaro, le président du Moto Club de Brienon-sur-Armançon se réjouit à l'avance. Avec son équipe de bénévoles, une soixantaine de passionnés, ils ont concocté un programme de choix pour l'édition 2009 de ce supercross, l'un, sinon « le », des plus beaux de France. « *Il attire un public toujours plus nombreux de tous les âges et on y vient de loin ; 300 ou 400 km alentour* », précise fièrement Le président du Moto Club.

Plus un spectacle qu'une compétition

Une fois encore, les meilleurs seront présents sur la ligne de départ. Sur la piste briennaise, la lutte promet d'être féroce entre les 45 concurrents qui s'affronteront lors des différentes séries. Ils ne seront, en effet, plus que 15 à disputer la grande finale. « *Le supercross*, explique Yannick Ongaro, *est vraiment une discipline à part. Les pilotes doivent être parfaitement préparés physiquement. C'est difficile, très intense. Le circuit de 500 m est physique et spectaculaire. Les motards n'ont pas le temps de s'asseoir sur leur selle. Ils sont tout le temps en l'air. Ici, l'erreur ne pardonne pas. Il faut être très très précis. Mais, soyons clairs, il s'agit plus d'un spectacle que d'une compétition sportive.* »

Pom-pom girls et *free style*

Les épreuves, retransmises en direct sur un écran géant de 50 m² via six caméras judicieusement disposées autour du circuit, seront commentées par Francis Magnanou, le célèbre animateur, notamment du supercross de Bercy.

Et, outre les diverses animations et les traditionnelles *pom-pom girls*, les démonstrations de *free style*, qui seront proposées entre les manches, tiendront en haleine les quelque 5 000 spectateurs. « *Les sauts seront effectués par les meilleurs spécialistes mondiaux de la discipline*, précise Yannick Ongaro. *Et, le bouquet final, c'est le cas de le dire, ce sera le feu d'artifice qui sera tiré en fin de soirée. Ce sera gigantesque.* »

Ouverture du circuit de Brienon à partir de 14 h – Route des Morillons, en bordure de la RD84 - Moto Club de Brienon – 16, rue des Sables – 89600 Bouilly – Président : Yannick Ongaro – Tel : 03 86 35 25 33/06 03 00 70 09

Du 20 au 23 août

Les Rencontres musicales de Vézelay fêtent leurs dix ans

Quatre jours, dix concerts autour de Haendel, pour un festival dédié à la voix qui proposera plusieurs nouveautés.

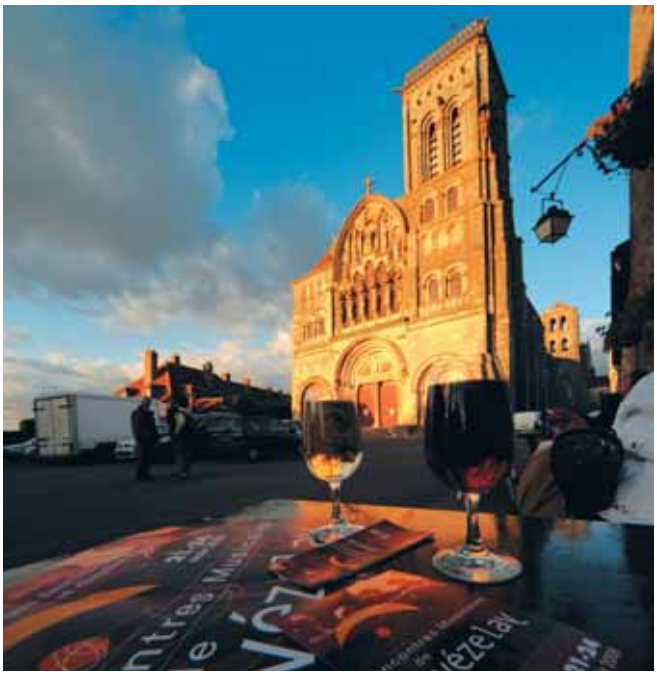

Il y a dix ans, sous l'impulsion de la région, Pierre Cao, chef d'orchestre luxembourgeois, prenait la direction d'un chœur professionnel en devenir : Arsys Bourgogne. Lors d'une visite-découverte du département avec Patrick Bacot, président-fondateur d'Arsys, il tombe sous le charme de Vézelay et de ses anciens hospices. Les deux hommes décident de faire vivre le lieu, signant là la naissance d'un rendez-vous annuel destiné à devenir à la fois une vitrine pour Arsys Bourgogne et le rassemblement de chœurs professionnels amis venant de toute l'Europe. Dix ans après, Arsys Bourgogne est un chœur réputé parmi les meilleurs d'Europe [1], et les Rencontres musicales de Vézelay reçoivent 6 000 à 6 500 spectateurs durant quatre jours. *« De par la qualité des interprètes que fait venir Pierre Cao chaque année, c'est devenu un festival des plus courus*, explique Bruno Rastier, le délégué général. *Nous avons la chance d'accueillir les meilleurs chœurs professionnels de toute l'Europe et une attache particulière s'est créée avec le public, qui pour la moitié est fidèle depuis plusieurs années. »* L'événement va profiter de ses dix ans pour proposer un certain nombre de nouveautés…

La convivialité au rendez-vous

En prenant de la hauteur d'abord. Les Rencontres musicales vont, en effet, être ouvertes depuis… le ciel : jeudi 20 août au soir, entre 19 h 30 et 20 h, par un quintet de cuivre embarqué dans une montgolfière [2]. Après l'infiniment grand l'infiniment petit : le festival offrira gratuitement un spectacle aux enfants (de 0 à 4 ans) et aux femmes enceintes : « Nokto », proposé par L'Yonne en scène Compagnie – *« très touchant, avec juste une flûtiste, une chanteuse soprano et un percussionniste »* (jeudi, vendredi et samedi à 11 h).

Pour les plus grands (entre 5 et 15 ans) – et pour permettre aux parents d'assister au concert de 16 h [3] –, les Rencontres musicales ont mis en place, de 15 h à 17 h 30, un atelier de découverte de la voix : « La voix instrument » le jeudi, « Les chants du monde » le vendredi, « La voix accompagnée » le samedi (8 euros). À charge pour les familles d'ouvrir ensuite, pourquoi pas, un autre atelier : « La voix pour échanger les expériences de chacun », avant d'aller assister au concert gratuit place des Rencontres à 18 h (Bruno Rastier insiste sur le caractère convivial des Rencontres musicales). Autres nouveautés : le musée Zervos ouvrira gracieusement ses portes durant les quatre jours du festival et l'association Romain Rolland offrira une conférence qui portera sur la biographie de Haendel rédigé par l'écrivain. *« Nous proposerons aussi des balades en musique dans les rues de Vézelay, avec des musiciens accompagnés de guides-interprètes régionaux chargés de faire découvrir l'insolite »*, poursuit, Bruno Rastier. Qui promet *« une surprise à la sortie du concert samedi 23 août »*. Impossible d'en savoir plus, si ce n'est que le public *« verra le village comme il ne l'aura probablement jamais vu »*. Le mystère plane sur la basilique…

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

➤ **Programme des Rencontres musicales : 03 86 32 34 24 ou sur Internet : www.rencontresmusicalesdevezelay.com**

(1) Arsys Bourgogne est composé d'une quarantaine de chanteurs venus de toute l'Europe. Le chœur propose 35 à 40 concerts par an, dont un tiers en région Bourgogne. Il remplit également une mission pédagogique auprès des chœurs amateurs bourguignons.

(2) France Montgolfière proposera un tarif avantageux durant les quatre jours des Rencontres musicales.

(3) À la collégiale d'Avallon jeudi 20, l'église de Saint-Père vendredi 21 et l'église d'Asquins samedi 22 août.

De haut en bas et de gauche à droite : Jean Criton, Linet Andrea, Jean-Louis Roiseux, Jean-Louis Gerbaud et Philippe Mottron

Portes ouvertes dans *les ateliers d'artistes*

Cent seize artistes vous attendent chez eux, les 14, 15 et 16 août. L'occasion de découvrir leurs peintures, sculptures, photos et autres dessins, lors des Portes ouvertes dans les ateliers d'artistes organisées par le Conseil Général. Rencontres avec cinq d'entre eux.

Les aventures de Jean-Louis Roiseux

Petit anneau à l'oreille droite, longues pattes encadrant un visage animé par des yeux bleus perçants : l'homme a des allures de Corto Maltese. Comme l'aventurier mystérieux et romantique créé par le dessinateur de bande dessinée Hugo Pratt, Jean-Louis Roiseux a baroudé à travers le monde : en Afrique et en Océanie notamment. Il a vécu en Papouasie Nouvelle-Guinée au début des années 1960, avant de faire étape au Gabon, au Congo puis au Burkina Faso. Passionné d'art primitif, il a côtoyé pendant une dizaine d'années Jacques Kerchache, le marchand d'art africain à l'œil réputé infaillible. Collectionneur d'art tribal, Jean-Louis Roiseux dessine et sculpte avec le même souci d'économie de moyens que les créateurs africains et océaniens. Résolument indépendant, cet artiste formé à l'école Boulle et aux Arts décoratifs, s'est toujours tenu à l'écart des circuits commerciaux du marché de l'art. Il vit à Dracy dans une ancienne ferme poyaudine avec Francine, sa compagne, qui sculpte le fer et l'acier et crée des bijoux. La pièce principale de leur habitation est ornée de sculptures, peintures et dessins qui voisinent avec bonheur avec une sculpture fang du Gabon et une statue de Nouvelle-Irlande.

« C'est mon diplôme de Boulle. J'ai obtenu 19/20

pour cette pièce où tout marche en spirale », lance Jean-Louis Roiseux en désignant une Mère à l'enfant trônant à l'entrée d'une pièce.

Jean Criton, architecte des lumières et des ombres

Jean Criton habite en haut d'une rue étroite à deux pas de l'église de Cruzy-le-Châtel conçue par l'architecte Claude Nicolas Ledoux. Non loin d'un autre monument célèbre, l'édifice pentagonal du Château de Maulnes. Ce n'est sans doute pas un hasard si ce peintre d'architectures irréelles et de villes utopiques a élu domicile dans le voisinage de ces monuments historiques. La rétrospective, qui lui avait été consacrée durant l'été 2002 à l'Hôtel-Dieu de Tonnerre, témoignait de son talent d'architecte des lumières et des ombres. Un univers que l'on retrouve dans ses toiles abstraites striées de zébrures lumineuses datant de 1960, comme celle qui trône dans son salon. *« À partir de 1961, surpris par la découverte des peintures de Bacon, je suis revenu à une forme de figuration »*, souligne Jean Criton installé dans son grand atelier en désignant des toiles emplies de membres, de viscères et de mécaniques autoritaires. 1961 est aussi l'année de la disparition de son meilleur ami, le peintre Bernard Réquichot dont il fait revivre la mémoire et celle de sa femme, la peintre Dominique d'Acher dans un ouvrage, *Lettres aux autres*, publié en 2006.

Philippe Mottron ou le choc des éléments

« Tout ce que j'ai, je l'investis dans la peinture pour acheter des toiles et des couleurs ». Créateur des Artistes contemporains icaunais (ACI) en 1991 et des Portes ouvertes dans les ateliers d'artistes en 1998, Philippe Mottron est avant tout un peintre. Quelques rencontres, celles de Jean-Claude Fiaux, de Jacques Chantarel et d'Albert Chaminade l'ont aidé à trouver sa voie dans la mouvance du mouvement des nuagistes. *« Jean-Claude Fiaux m'a fait comprendre que la peinture ce n'est ni des images, ni de l'artisanat mais une forme de philosophie. »* C'est aussi un moyen d'exprimer ses émotions comme en témoignent ses paysages imaginaires qui oscillent entre tumulte et douce quiétude. *« Je travaille sur la mémoire émotionnelle »*, confirme le peintre. L'air et l'eau, deux éléments qu'il associe au mouvement des nuages, sont, pour lui, une même chose, explique cet ancien médaillé de bronze en canoë kayak par équipe aux Championnats du monde de 1968.

Linet Andrea ou le pouvoir du moment présent

À quoi sert une œuvre d'art sinon communiquer l'indicible, combler les sens et l'esprit, déranger, enchanter ou émouvoir ? *« Aux Beaux-Arts, je sentais que l'on n'avait pas le droit d'être soi-même, »* lance Linet Andrea qui choisit de s'éloigner des sentiers balisés par les dogmes de la modernité véhiculés par son école d'art londonienne – La Chelsea school of art – pour suivre sa voix intérieure. Elle bifurque vers l'univers du cirque, gagne la France et intègre, à 25 ans, le Centre national des arts du cirque. Fascinée par le trapèze et le chant, elle se spécialise dans les spectacles aériens qu'elle accompagne elle-même en chantant au sein des Compagnies Archaos et Cahin Caha pendant près de dix ans. *« La découverte de l'univers du cirque fut pour moi une catharsis. Il me permettait de vivre intensément l'instant présent, d'exprimer la poésie du corps. »* Il y a huit ans, Linet Andréa est revenue à son premier amour : le dessin. Désormais installée à Perrigny-sur-Armançon, aux côtés de son compagnon Sylvain Gillot, berger et agri-sculpteur, elle réalise de poignants dessins souvent inspirés de l'univers du cirque, sur papier, bois ou jesso (mélange de colle de peau de lapin et de craie). *« C'est le trait qui m'intéresse. À travers les portraits que j'exécute, j'essaye aussi de faire ressortir l'âme de mes sujets. »*

Jean-Louis Gerbaud ou le refus de la représentation

« J'ai toujours adoré cela. Toute ma vie, j'ai dessiné et peint quand j'en avais l'occasion. » Après des études à l'École des arts appliqués puis aux Beaux-Arts de Paris, Jean-Louis Gerbaud a tracé son sillon dans son village de l'Yonne, à l'écart des bruissements du monde de l'art. La découverte des expressionnistes abstraits, les Newman, Pollock et autres Rothko, et du Minimal art a été un des éléments fondateurs de son parcours. Mois après mois, il a continué de se frotter aux leçons des grands maîtres du passé en arpentant les musées parisiens armé d'un carnet de croquis. Dans son atelier niché à l'étage d'une grange auquel on accède par une échelle de meunier, Jean-Louis Gerbaud travaille sur des supports transparents. Au milieu des années 1970, il peignait sur du papier de soie auquel a succédé, depuis peu, le méthacrylate. *« Je ne voulais plus travailler sur les supports opaques qui repoussent tout ce qu'on y dépose. Je veux échapper à la narration et à la représentation, et toucher le plus possible au fait pictural »*, souligne l'artiste qui est aussi conférencier. Désireux d'ajouter une nouvelle nuance à sa palette chinée, il s'apprête à monter, dans son village de Thèmes, près de Saint-Julien-du-Sault, des ateliers de dessins accompagnés de visites de musées et expositions.

Éric Tariant
etariant@cg89.fr

Portes ouvertes dans les ateliers d'artistes

Les 14, 15 et 16 août, de 15 h à 19 h, dans 116 ateliers d'artistes à travers l'Yonne. Des dépliants sont disponibles dans les Offices de tourisme, les mairies concernées et chez les artistes. Les ateliers seront fléchés.

Renseignements : Centre d'art de l'Yonne : 03 86 72 85 31

Direction des affaires culturelles du Conseil Général : 03 86 72 85 03

L'AGENDA DU MOIS

THÉÂTRE > CONCERT > DANSE > EXPOSITION > THÉÂTRE > CONCERT > DANSE

Pour faire connaître vos manifestations : 03 86 72 85 47 — sortir89@yahoo.fr

MUSÉES ET EXPOSITIONS

ARCY-SUR-CURE

SALON D'ÉTÉ DES PEINTRES ET SCULPTEURS
Du 26 juillet au 2 août, lundi-vendredi 14 h-19 h, samedi et dimanche 11 h-20 h.

AUXERRE

JEAN-PAUL BARTHE ILLUSTRATEUR
1er juillet-15 septembre, du lundi au samedi 9h-13h, 14h-19h.
Maison du tourisme, 2 quai de la République.

DE TOUMAÏ À SAPIENS : LA RUÉE VERS L'HOMME
Jusqu'au 30 août – Muséum d'histoire naturelle. Contact : 03 86 72 96 40

ARTS PREMIERS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE
Collection Michel Bohbot.
Du 4 juillet au 5 octobre
Abbaye Saint-Germain

RIVIÈRE YONNE
Jusqu'au 30 août
Muséum

PROCESSIONS
Oeuvres de Claude Cornu.
Cloître-Musée Saint-Germain, tous les jours sauf mardi 10 h-12 h et 14 h-18 h 30, jusqu'au 24 août

FANNIE DEREUX
Regard d'un peintre sur les céramistes Musée Leblanc-Duvernoy, tous les jours sauf mardi, 10 h-12h et 14h-18h.
Jusqu'au 24 août

ARGENTEUIL-SUR-ARMANCON

LE MONDE EMPOISSONNÉ D'ALAIN BRESSON
Sculptures monumentales. Regard sur l'arctique. Exposition permanente en extérieur du 18 juillet au 13 septembre et du mercredi au dimanche dans l'avant-nef de l'église 15 h-19 h.
Contact : 03 86 75 01 74
Du 12 juin 14 h 15

AVALLON

BIJOUX, CRÉATIONS D'ORFÈVRES
Jusqu'à fin juillet – Musée de l'Avallonnais
Contact : 03 86 34 03 19

COULANGES-LA-VINEUSE

MARIE-NOELLE LOURY PEINTURES/ MICHEL SMOLEC SCULPTURES
Jusqu'au 15 juillet, tous les jours 14h-18h.
Maison de Pays du Coulangeois

CRUZY-LE-CHÂTEL

VISITES DU CHÂTEAU DE MAULNES
Jusqu'au 10 juillet et du 17 août à la Toussaint, le château est ouvert les samedis et dimanches après-midi
Du 11 juillet au 16 août, le château est ouvert tous les jours, de 14 h 30 à 17 h 30.
Contacts : 03 86 72 89 37 ou 03 86 72 92 13

LA FERTÉ LOUPIÈRE

EXPOSITIONS A L'ESPACE ACANTHE
• Sylvaine Lopin – photographe
du 11 juillet au 2 août

• Fréderic Bos - Peintre
Du 8 au 30 août

EXPOSITIONS À LA GRANGE DU PIEURÉ
•Gérard Coeuillez et Carmen Gades
Du 11 juillet au 2 août
• Les Rencontres Allemandes - peintures de Eva Bur Am Orde
Du 8 août au 6 septembre

LADUZ

DU SOUFFLE DE LA TERRE
Coupes d'œuvres textiles et papiers pétrifiés d'Hélène Soubeyran.
Jusqu'au 13 septembre.
Musée/Centre d'art populaire de Laduz

PARLY

VISIONS D'AFRIQUE
Arts premiers, photos, BD, documentaires, musique, artisanat.
Jusqu'au 4 octobre

ART ET HANDICAP
Dans le cadre du stage cirque et gravure organisé par l'Association aux Quatre vents, des enfants déficients visuels ou non voyants entrent dans le monde du cirque et de l'art. Des œuvres en émergent.
Du 27 juillet au 8 août.
Centre d'art graphique de la Métairie Bruyère
Contact : 03 86 74 30 72

RATILLY

HANS SILVESTER
Photographies, tous les jours 10 h-18 h, jusqu'au 30 septembre
Château de Ratilly
Contact : 03 86 74 79 54

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE

EN PAYS CONNU
Voyage au cœur du royaume natal de Colette.
Musée Colette, jusqu'au 30 novembre 2009.
Tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 18 h.
Renseignements au 03 86 72 85 28

SENS

OLEN

Une vingtaine d'œuvres du sculpteur Olen qui, installé depuis quelques années dans son atelier de sculpture et fonderie en Midi-Pyrénées, traduit les relations des hommes avec la nature.
Jusqu'au 30 septembre – Musées de Sens, grande salle d'accueil

ART ABORIGÈNE, LES DIVAS DU DÉSERT
Les Musées de Sens présentent durant l'été des créations réalisées par les plus grands artistes aborigènes du désert central et occidental de l'Australie, en collaboration avec Marc Yvonnou, expert, de la galerie Le Temps du Rêve de Pont-Aven.
Jusqu'au 27 septembre – Palais Synodal

NOIRS ET COULEURS, RÉTROSPECTIVE DE BRUNO CHABERT

Près d'une centaine d'œuvres abstraites issues de matériaux divers : encre de Chine noire et blanche, encres de couleurs, pigments mélangés à de la cire, pastel gras et tendre…
Jusqu'au 30 septembre – Musées de Sens
5 rue Rigault – Sens – 03 86 83 88 90

TANLAY

ON A MARCHÉ SUR LA TERRE
6 juin-27 septembre. Tous les jours de 11 h à 18 h. Communs du château de Tanlay. Place du Général de Gaulle. Tél. : 03 86 75 76 33

VÉZELAY

FERNAND LÉGER
Dessins de guerre et correspondance avec Louis Poughon pendant la 1re Guerre mondiale. Jusqu'au 16 août 2009.
Musée Zervos, maison du jardinier, rue Saint-Étienne 89450 Vézelay. Tél. : 03 86 32 39 26

PORTRAITS ET NATURES MORTES
Peintures d'Anne Everett

SOIRÉES LITTÉRAIRES
Carte blanche à Florentine Rey, vendredi 17 juillet à 18 h 30. Un cœur hivernal, présentation du roman de Leo Divendal, le 31 juillet à 18 h 30.
Maison Jules Roy

VILLIERS-SAINT-BENOÎT

ALAIN COSTE, LIGNE ET COULEUR
Peintures.

GERMAIN PLOUVIER, GRANDS FORMATS
Installations photographiques.
Jusqu'au 15 novembre, 10 h-12 h, 14 h-18 h
Musée d'art et d'histoire de Puisaye

FESTIVALS, FÊTES ET SAISONS

AUXERRE

SON ET LUMIERE
L'histoire de la cathédrale d'Auxerre dite par Alain Cuny.
Tous les soirs jusqu'au 20 août à 22 h. Du 20 août au 30 septembre à 21 h 30

FESTIVAL DES CUIVRES
Concerts – répertoire varié
24 août à 21 h – Bar Le St-Nicolas
26 août à 18 h – Place de l'Hôtel de Ville
26 août à 19 h – Restaurant Le Quai
27 août à 18 h – Place de l'Hôtel de Ville
27 août à 19 h – Salle Marie Noël
Contact : 03 86 88 73 26

BLEURY

CAVALCADE
Parade de chars fleuris le 5 juillet
Contact : 03 86 47 14 23

BOUTISSAINT

FÊTE DE LA NATURE ET DES ANIMAUX SAUVAGES
Le 15 août
Contact : 03 86 74 18 18

BRIENON/ORMOY

FESTIVAL DE MUSIQUE
• 16 juillet à 20 h 30 – Église d'Ormoy : « Musiques à images » – Concert violon, alto, accordéon, contrebasse
• 19 juillet à 17 h 30 – Église d'Ormoy : Concert dans le cadre du 19e stage de musique de Brienon-sur-Armançon
• 22 juillet à 18 h 15 – Lavoir de la Poterne à Brienon : Aubade musicale autour des musiques actuelles et musique du monde
• 23 juillet à 20 h 30 – Théâtre de Brienon : « Fantaisie musicale et théâtrale »
• 23 juillet à 20 h 30 – Salle des fêtes d'Ormoy : Concert piano et musique de chambre
• 24 juillet à 18 h – Église St- Martial à Seignelay : Concert de fin de stage
• 25 juillet à 20 h 30 – Collégiale Saint-Loup à Brienon : Concert orgue et musique de chambre
• 25 juillet à 20 h 30 – Théâtre de Brienon : *« Le Malade imaginaire »* comédie-ballet en 3 actes de Molière
• 26 juillet à 17 h – Église d'Ormoy : Concert de clôture
Contact : 03 86 40 17 43

MEZILLES

33e BRICABRAC
Les 8 et 9 août de 14 h à 18 h le lendemain

NOYERS

11e FESTIVAL VALLÉE ET VEILLÉE
Lors de ce festival pluridisciplinaire qui se déroule dans les rues, on déguste les spectacles (fanfares, concerts, bals, spectacles de rue…) dans un climat champêtre où priment la découverte des traditions des pays de France et d'ailleurs, l'échange et la convivialité.
1 août à 18 h – Place du marché au Blé
Contact : 03 86 82 67 22

PARLY

STAGE CIRQUE ET GRAVURE
Du 27 juillet au 7 août
Centre d'art graphique de la Métairie Bruyère
Contact : 03 86 74 30 72

PISY

LES UTOPIES FESTIVALES
• 17 juillet à 20 h 30 – Église : Concert avec le trio de clarinettes
• 18 juillet à 20 h 30 – Église : « Ludus verbalis » – Concert a capella
• 19 juillet à 21 h – Église : Concert/lecture sur le texte de Jules Roy *Prière à Mademoiselle Sainte Marie-Madeleine*
• 19 juillet à 22 h 30 – Jardin de la Mairie : *L'émigrant, Charlot Policeman* et *Charlot Musicien* – 3 films de Charlie Chaplin accompagnés par Pascal Pistone au piano
Contact : 03 86 32 18 99
http://utofest.pisy.free.fr

SAINT-AUBIN CHÂTEAU-NEUF

FESTIVAL FOLK DU MOULIN
Concert/bal folk
24 juillet à 19 h et 25 à 20 h
Moulin du Berceau
Contact : 03 86 73 64 92

SAVIGNY-EN-TERRE-PLAINE

FOIRE AUX ÂNES ET VIDE-GRENIER
Le 5 juillet
Contact : 03 86 32 58 88

SENS

FESTIVAL MUSIQUES ET DANSES DU MONDE
Vendredi 3 juillet à 21 h : Le jardin des délices de la chorégraphe Bianca Li
Samedi 4 juillet à 21 h : Ernesto Tito Puentes
Dimanche 5 juillet à 17 h 30 : Ibrahim Maalouf
Dimanche 5 juillet à 21 h : Mory Kanté
Gala des écoles de danse du Sénonais
Tous spectacles dans la Cour du Palais synodal
Contact : 03 86 83 97 70

LA RUE EN SPECTACLE
Samedi 18 juillet à 15 h et 16 h 30 : Zôon-Compagnie des Zigues, place de la République
Samedi 29 août à 16 h : *Macbeth* d'après Ionesco au Théâtre

PASSEURS D'IMAGES
Six séances de cinéma en plein air gratuites
Les 4, 9, 10, 16, 20 et 28 juillet dans différents lieux
Contacter la MJC de Sens au 03 86 83 86 00

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE MICHELLE LECLERC
Les 12 et 19 juillet, les 2, 16 et 30 août à la cathédrale de Sens

TREIGNY

CONCERT
• 18 juillet à 21 h : musique classique de l'Inde du Nord
• 1 août à 21 h : Concert de Jazz
• 8 août à 21 h 45 : Cinéma-concert autour du film *Microcosmos, le peuple de l'herbe* avec percussions du Khatakali/Inde du Sud, grands tambours chinois…
• 23 août à 17 h : Concert avec l'Ensemble Vocal Intermezzo
Château de Ratilly
Contact : 03 86 74 79 54

VÉZELAY

1979-2009

30e ANNIVERSAIRE DE L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL

VÉZELAY S'ENFLAMME
Spectacle de mise en lumière de la Basilique Sainte-Madeleine. Les 23, 24, 25 juillet à partir de 22 h 30. 26 juillet si mauvais temps.

10e RENCONTRES MUSICALES DE VÉZELAY
Du jeudi 20 août au dimanche 23 août.
Concerts gratuits à 18 h 21 h : concerts dans la basilique.

COUPS DE CŒUR

JE PASSE L'ÉTÉ DANS L'YONNE
Toutes les manifestations de l'été sont présentées dans *Le Magazine* de Yonne Tourisme. Cette nouvelle édition recense tous les bons plans pour passer un bel été dans l'Yonne.
Sur simple demande auprès de Yonne Tourisme. Yonne Tourisme
Contact : 03 86 72 92 00
ou adt89@tourisme-yonne.com

BEAUVOIR

FESTIVAL DE THÉÂTRE EN PUISAYE-FORTERRE
du 10 juillet au 23 août. Représentation du mardi au dimanche. Programme sur www.puisaye-forterre.com.
Du Théâtre, de la comédie, de la danse, du cabaret et des spectacles pour les enfants !
Au moulin des Arts et au Bellovidère. Renseignements au 03 86 41 09 79 et Contact : 03 86 41 17 81.

CHABLIS

MARCHÉ NOCTURNE DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT
Le vendredi 7 août de 19h3à à 23 h 30.
Contact : 03 86 42 80 80

NIVERNAIS

LES MERCREDIS EN MUSIQUE DU NIVERNAIS
Le Canal du Nivernais s'anime tout l'été, avec concerts et marchés « terroir » à partir de 18 h :
Le 8 juillet à la halte nautique de Cravant
Le 22 juillet au port de Vermenton
Le 5 août à la halte nautique d'Accolay
Le 19 août à l'aire de loisirs de Mailly-la-Ville
Le 2 septembre au port de Châtel-Censoir
Informations : Yonne Tourisme au 03 86 72 92 00 ou www.tourisme-yonne.com

ROGNY-LES-SEPT-ÉCLUSES

43e FESTIVAL D'ARTIFICES
Un show pyrotechnique de 1 h 30 sans interruption mis en œuvre par l'artificier de renommée mondiale Lacroix-Ruggieri. La collection pyrotechnique de cette année présentera les plus belles bombes et les tout derniers produits du monde de la pyrotechnie.
25 juillet – Début animation à 18 h – Spectacle pyrotechnique de 22 h 30 à 24 h
Contact : 03 86 74 54 93

VÉZELAY

15e MARCHÉ BIOLOGIQUE
Le 30 août
Contact : 03 86 33 23 69

VINCELLES

10e FÊTE NAUTIQUE DU CANAL DU NIVERNAIS
Les 18 et 19 juillet
Contact : 03 86 81 16 70

THÉÂTRE

AVALLON

LA MAI DE MARINA CARR
par la Cie du Carillon
17, 18, 19, 24, 25, 26, 31 juillet, 1er août à 21 h 30 – Jardin du Grenier à Sel
Contact : 03 86 34 06 63

CHARNY

UN GRAND CRI D'AMOUR
de Josiane Balasko
avec la troupe Clin d'Œil
8 août à 20 h 30 – Salle polyvalente
Contact : 03 86 63 72 78

ESPÈCES MENACÉES
avec la troupe Clin d'Œil
8 août à 20 h 30 – Salle polyvalente
03 86 63 72 78

DRUYES-LES-BELLES FONTAINES

L'AFFAIRE DE LA RUE LOURCINE
de Labiche
12 et 13 août à 21 h – Cour du Château
Contact : 03 86 41 51 71

ÉTAIS-LA SAUVIN

LA FAUSSE SUIVANTE
de Marivaux avec la Cie Xavier Clément
7, 8 et 9 août à 21 h – La Closerie
Contact : 03 86 47 28 16

MIGENNES

ENGRENAGE
Brèves de théâtre avec l'Atelier Théâtre de la MJC de Migennes
26 juillet à 21 h
Cabaret L'Escale – Contact : 03 86 92 65 16

SENS

LA TÉLOCHE
Spectacle avec Les Bourguignoles
18 juillet à 20 h 45 – Le Patio
Contact : 03 86 83 32 91

SPECTACLES, VISITES ET ÉVÉNEMENTS

SAINT-FARGEAU

SPECTACLE HISTORIQUE
Musique, costumes, cavaliers...
11, 15, 17, 18, 24, 25, 31 juillet, 1er, 7, 8, 14, 15, 21, 22 août à 22 h – Château
Contact : 03 86 74 05 67

SPECTACLE DE DANSE ANCIENNE
13 août à 19 h 30- Salle des gardes du Château. Contact : 06 74 36 51 48

MONTRÉAL

MONTRÉAL EN LUMIÈRES
Spectacle de rue historique – Musique et danse médiévales
24, 25 et 31 juillet, 1er août à 21 h – cœur du village

VILLENEUVE-LA-GUYARD

FOIRE AUX OIGNONS
Démonstration d'arts, exposition et créations par la société des artistes indépendants de l'Yonne
29 et 31 août – salle des fêtes

JOIGNY

LES NUITS MAILLOTINES
Visite/spectacle accompagnée par un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture et des comédiens
4, 11, 18, 24 juillet à 21 h – Vieille ville – départ de l'Office de Tourisme
Contact : 03 86 62 11 05

DRACY

CINÉ-CONCERT
Duo électro acoustique live
24 juillet – Ferme du château
Contact : 03 86 41 55 45

Les Nuits Maillotines

MUSIQUES, CONCERTS

ANCY -LE-FRANC

MUSICANCY

• Samedi 11 juillet : visite du château à 18 h suivie d'un concert de la Fenice. Musique virtuose dans l'Italie Baroque à 19 h.
• Mardi 11 août : visite du château à 20 h suivie d'un concert (Bach, Mendelssohn, Saint-Saëns, Messian, Escaich) à 21 h.

AUXERRE AVALLON

REQUIEM DE G. FAURÉ

Concert avec l'ensemble vocal Aedes
Avallon : 17 juillet à 20 h 30 – Collégiale St-Lazare
Auxerre : 19 juillet à 17 h – Église St-Eusèbe
Contact : 03 86 18 02 90

AVALLON

CONCERT

avec le Chœur de Philippines
21 juillet à 20 h 30 – Collégiale St-Lazare

CHAMPIGNELLES

PIERRE ET LE LOUP

Spectacle avec la participation d'Hubert Reeves et de Solène Ferrasse (piano)
4 juillet à 19 h – Centre des rencontres

CHATEL-GÉRARD

PARCOURS MUSICAL

Musique électronique et électro acoustique
24 et 25 juillet à 19 h – Prieuré de Vausse
Contact : 03 86 82 87 28

ÉPINEUIL

CONCERT

avec les professeurs du Conservatoire de la 20e Académie et Festival de Tonnerre
10 juillet à 20 h 30 – Abbaye du Petit Quincy
Contact : 03 86 54 45 26

JOIGNY

CONCERT

avec Éric Lebrun, titulaire de l'orgue de l'église des Quinze-Vingts à Paris et Marie-Ange Leurent
5 juillet à 17 h 30 – Église St-Thibault
Contact : 03 86 92 48 00

MUSIQUE POPULAIRE SUD-AMÉRICAINE

Concert avec Jorge Cardoso
5 juillet à 20 h 30 – Salle Claude Debussy
Contact : 03 86 91 49 61

CONCERT

avec l'organiste Catherine Todorovski
19 juillet à 17 h 30 – Église St-Thibault
Contact : 03 86 91 94 44

MIGENNES

CONCERT

Musique médiévale avec l'Ensemble Obsidienne
10 juillet à 21 h – Église du Vieux Migennes
Contact : 03 86 80 13 82

DUO IBERIS

Concert de musique ibero-américaine
11 juillet à 21 h – Église du Vieux Migennes
Contact : 03 86 80 13 82

PAILLY

DE BERLIN À BRODWAY

Spectacle lyrique
8 août à 20 h 30

CONCERT

avec la soprano Claire Motté et le baryton Florian Sempey
9 août à 17 h
La Grange de Pailly
Contact : 03 86 66 33 90

PARLY

TRIO MAYFLOWER

Concert de violon, violoncelle et piano
4 juillet à 20 h – Centre d'art graphique de la Métairie Bruyère
Contact : 03 86 74 30 72

QUARRÉ-LES-TOMBES

CONCERT

avec les musiciens de France 3 Culturelle et la chorale Mi Fa Sol
31 juillet à 20 h
Salle polyvalente
Contact : 03 86 32 22 89

RATILLY

CONCERTS, SPECTACLES ET STAGES

Samedi 18 juillet à 21 h : musique classique de l'Inde du nord

• Samedi 1er août à 21 h : Mathieu Donarier trio (jazz)

• Samedi 8 août à 21 h 45 : projection en plein air du film *Microcosmos, le peuple de l'herbe*

• Samedi 15 août à 21 h : Jazz manouche (Django Reinhardt revisité par Tristan Tonnel)

• Dimanche 23 août à 17 h : ensemble vocal Intermezzo

Le château de Ratilly organise aussi plusieurs stages d'été : peinture, chant, chant gospel, danse flamenco, piano, aquarelle

Renseignements sur le site www.chateauderatilly.fr

SAINT-FARGEAU

LA RAPPRESENTATIONE DI ANIMA ET DI CORPO

Concert avec La Fenice
30 juillet à 20 h 30 – Église

SAINT-SAUVEUR EN-PUISAYE

FÊTE DE L'ART !

Performances artistiques par des artistes plasticiens puis soirée concerts
4 juillet à 11 h – La Poéterie
Contact : 03 86 45 60 72

SCÈNE MUSICALE

Concerts jazz, blues, world Somalien
25 juillet à 19 h 30 – maison de Frédérique Chambon, face au château
Contact : 06 88 96 52 15

TONNERRE

CONCERT

Création d'une œuvre d'Olivier Urbano puis concert (clavier, violon, accordéon)
12 juillet à 20 h – Esplanade du Conservatoire
Contact : 03 86 54 45 26

CONCERT A L'HÔTEL-DIEU

Samedi 24 juillet. Concert, dans le cadre de Musicancy, à 20 h Bach, Honegger, Gerschwin, Piazzola, Clarke, Boutry.

VILLIERS-SAINT-BENOIT

CONCERT

avec le plus grand orchestre d'harmonie de Puisaye – Répertoire musique de films
26 juillet à 18 h – Église

A.J. AUXERRE

CALENDRIER DES PROCHAINS MATCHS DE L'AJA À DOMICILE :

AJA/SOCHAUX-MONTBELIARD
08/08/2009

AJA/OLYMPIQUE LYONNAIS
22/08/2009

www.AJA.fr

CAFÉS DE PAYS

BLEURY

PETITE MUSIQUE

Concert de chansons françaises
11 juillet à 21 h 30 – Le St-Patrick
Contact : 03 86 63 43 45

PASSY

STEF & LES MAILLOTS JAUNES

Musique Festive
3 juillet à 22 h – La Codalie

ARMAEZ

Folk-rock celtique
10 juillet à 22 h – La Codalie
Contact : 03 86 87 05 32

SAINT-MORÉ

LA GARGOTE

Quintet multi-instrumentistes festif et poétique
11 juillet à 21h30

PALINKA

Musique tsigane au swing revigorant
31 juillet à 21h30

LA BELLE BERTOUNE

Quintet sautillant et poétique
15 août à 21h30

COULEUR BLUES

Quintet pour une grande voix féminine et quatre musiciens
29 août à 21h30. Au Camp de Cora
Contact : 03 86 33 54 95

Retrouvez toute la programmation des dix cafés de pays de l'Yonne sur leur site : www.cafedepays.org

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO DE SEPTEMBRE

Événement :
les nouveautés de la rentrée des collèges

Dossier :
les archives départementales au moment des Journées du patrimoine

Culture :
50 ans d'animation culturelle à Ratilly

Rencontres Musicales de Vézelay

10 ans

Haendel

Passions guerrières et amoureuses

20-23 août 2009

Conception FLAMAND Avignon 04 90 33 22 04